

ALGÉRIE - SUÈDE

Le Président Bouteflika félicite le roi de Suède pour la fête nationale de son pays

P. 24

AFRIQUE - PAYS NORDIQUES

Messahel prend part à Copenhague aux travaux de la réunion ministérielle Afrique-Pays nordiques

P. 24

ALGÉRIE - ONU

L'Algérie élue à la vice-présidence de l'Assemblée générale de l'ONU

P. 24

CONSEIL DES MINISTRES

PRINCIPE DE L'EXCEPTION D'INCONSTITUTIONNALITÉ :

Un nouvel acquis sur la voie de la réforme de la justice

Le principe l'exception d'inconstitutionnalité, une des innovations majeures introduites par la révision constitutionnelle de 2016, et dont le projet de loi a été adopté mardi par le Conseil des ministres, constitue un nouvel acquis sur la voie de la réforme de la justice, le respect des droits de l'Homme et de l'approfondissement du contrôle constitutionnel sur les lois votées par le Parlement. Intervenant à la suite de l'adoption de ce projet de loi par le conseil des ministres, le président de la République, a salué "ce nouveau progrès" dans la réforme de la Justice et la modernisation du droit, "réforme qui a déjà de nombreux effets au profit des justiciables et qui place notre pays parmi les Etats les mieux avancés dans ce domaine". Dans le même temps, le Chef de l'Etat a appelé "à la poursuite et à l'approfondissement de cette réforme car, la mise en œuvre de nos lois, et la modernisation de notre système judiciaire constitue un processus permanent pour accompagner la réforme de toute la gouvernance dans le pays".

Pp. 3-4 et 5

LFC 2018:

Le Président Bouteflika décide le retrait de toute augmentation de droits



AGRICULTURE:

Bouazghi poursuit ses réunions avec les cadres pour la mise en œuvre des recommandations des Assises nationales de l'agriculture

P. 6

RELIGION

Mohamed Aïssa appelle au respect des lois fixant l'exercice des cultes autres que musulman

P. 6

RAMADHAN - CORAN - CONCOURS Lancement de la 15^e édition du Prix international d'Alger de récitation, de psalmodie et d'exégèse à Alger

P. 24

SANTÉ

CANICULE : Ce qu'il faut manger pour résister à la chaleur

P.p.12-13

FOOTBALL

ALGÉRIE - PORTUGAL (AMICAL) Les Verts pour un sursaut d'orgueil

P. 21

ALGÉRIE - BANQUE MONDIALE La BM maintient ses prévisions de croissance pour l'économie algérienne en 2018

P. 7

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME 2 casemates pour des groupes terroristes détruites à Bouira

P. 24

CONSEIL DE LA NATION Séance plénière consacrée aux questions orales

Le Conseil la Nation tiendra aujourd'hui une séance plénière consacrée aux questions orales, a indiqué hier un communiqué de la chambre haute du

Parlement. Ces questions orales concernent le Premier ministre, ainsi que les secteurs de l'Intérieur, l'Énergie et la Poste, précise la même source.



DEMAIN AU TNA Cérémonie de remise de la Médaille du mérite national à trois personnalités artistiques



A l'occasion de la journée nationale de l'artiste qui correspond au 8 juin, le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, décerne la médaille du mérite national à trois (3) personnalités artistiques ayant marqué le paysage culturel et artistique en Algérie et à l'étranger : La regrettée Sonia (Sakina Mekiou), actrice de théâtre, comédienne, dont la carrière a duré plus de 40 ans, entre actrice, réalisatrice/productrice et gestionnaire. Le regretté Farouk Belloufa, Réalisateur auteur de l'inestimable production cinématographique «NEHLA». Nouara (Zahia Hamizi) chanteuse ; elle se distingue par l'interprétation de chansons kabyles, et du patrimoine algérien. La cérémonie des hommages et de remise des médailles est prévue vendredi 8 juin 2018 au théâtre national Mahiedine Bachtarzi à partir de 22h.

AGRICULTURE ET PÊCHE Bouazghi à In Salah



Le ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, M. Abdelkader Bouazghi, poursuit aujourd'hui, sa visite de travail et d'inspection entamée hier dans la wilaya déléguée de Aïn Salah.

Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs exploitations agricoles et d'élevages. M. Bouazghi s'entretiendra également avec les agriculteurs et les opérateurs de l'industrie agroalimentaire.

Horaire des prières

Jeudi 22 Ramadhan 1439

Fajr	03:27
Dohr	12:47
Asr	16:39
Maghreb	20:09
Isha	21:52



RESSOURCES EN EAU Necib le 9 juin à Médéa

Le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, effectuera samedi 9 juin, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Médéa. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs projets et infrastructures relevant de son secteur.



MOUDJAHIDINE Zitouni le 10 juin à Boumerdès



Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, effectuera dimanche 10 juin, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Boumerdès.

THÉÂTRE DE VERDURE Kader Japonais en concert

L'artiste, Kader Japonais, animera un gala artistique ce soir à partir de 23h, au Théâtre de verdure Laâdi Flici (Alger).



Météo



	Max	Min
Alger	24°	14°
Oran	25°	15°
Annaba	22°	15°
Béjaïa	23°	14°
Tamanrasset	37°	24°

OPÉRA D'ALGER Raina Raï et Amine Chibane en concert

Le groupe de musique raï «Raina Raï» et l'artiste «Amine Chibane», animeront une soirée musicale, ce soir à partir de 22h, à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh.



POUR LA 11^{ÈME} ANNÉE Ooredoo réunit les professionnels des médias pour un iftar convivial



Ooredoo a organisé, à l'occasion du mois sacré de Ramadhan, et pour la onzième année, un Iftar en l'honneur de ses partenaires du secteur des médias et de la communication. Cette rencontre conviviale s'est déroulée, mardi à l'hôtel AZ-Palm Beach à Alger, en présence notamment du ministre de la Communication, M. Djamel Kaouane, du Directeur général adjoint de Ooredoo Algérie, M. Abdullatif Hamad Dafallah, des cadres de Ooredoo ainsi que des responsables des médias algériens et des représentants du secteur de la communication. L'occasion a été pour Ooredoo de présenter ses vœux de réussite et de prospérité pour ce mois sacré à l'ensemble de la famille de la presse algérienne. Dans son allocution de bienvenue, M. Abdullatif Hamad Dafallah a relevé la diversité et la richesse du paysage médiatique algérien en mettant en avant le partenariat stratégique qui lie Ooredoo aux différentes entités du secteur national des médias amené à se développer davantage dans le futur. Il rappellera à ce sujet les différentes initiatives menées par Ooredoo en direction des professionnels des médias, entre autres le concours Media Star, qui est à sa 12^{ème} édition et le Club de Presse qui a assuré jusque-là une soixantaine de sessions de formations dans diverses thématiques.

LE 21 JUIN AU CENTRE FAMILIAL DE BEN AKNOUN Rencontre médecins prescripteurs exerçant dans la wilaya d'Alger et médecins conseil de la CNAS



Sous le patronage du ministère du Travail, de l'emploi et de la Sécurité Sociale, la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS), en collaboration avec le conseil national de l'ordre des médecins (CNOM), organise jeudi 21 juin au niveau du centre familial de Ben Aknoun, la 1^{ère} rencontre médecins prescripteurs exerçants au niveau de la wilaya d'Alger et médecins conseil de la CNAS.

LIBRAIRIE CHAÏB DZAÏR Rencontre avec Mustapha Cherif

Dans le cadre de son programme culturel Spécial Ramadhan, les éditions ANEP organisent ce soir à partir de 21h30, à la librairie Chaïb Dzaïr sise 1, avenue Pasteur Alger-Centre, une rencontre avec l'auteur Mustapha Cherif autour de son ouvrage «La civilisation musulmane modèle universel du juste milieu».



LI AMNIKOUUM Le rôle des opérations d'iftar collectif en débat



L'émission radio hebdomadaire «Li Amnikouum», animée chaque jeudi par des cadres de la Sûreté nationale sur la chaîne 1, sera consacrée cet après-midi de 16h à 17h, au rôle des opérations d'iftar collectif dans la réduction du nombre d'accidents de la circulation.

PRINCIPE DE L'EXCEPTION D'INCONSTITUTIONNALITÉ : Un nouvel acquis sur la voie de la réforme de la justice

Le principe l'exception d'inconstitutionnalité, une des innovations majeures introduites par la révision constitutionnelle de 2016, et dont le projet de loi a été adopté mardi par le Conseil des ministres, constitue un nouvel acquis sur la voie de la réforme de la justice, le respect des droits de l'Homme et de l'approfondissement du contrôle constitutionnel sur les lois votées par le Parlement.

Intervenant à la suite de l'adoption de ce projet de loi par le conseil des ministres, le président de la République, a salué "ce nouveau progrès" dans la réforme de la Justice et la modernisation du droit, "réforme qui a déjà de nombreux effets au profit des justiciables et qui place notre pays parmi les Etats les mieux avancés dans ce domaine".

Dans le même temps, le Chef de l'Etat a appelé "à la poursuite et à l'approfondissement de cette réforme car, la mise en œuvre de nos lois, et la modernisation de notre système judiciaire constitue un processus permanent pour accompagner la réforme de toute la gouvernance dans le pays".

L'adoption de cette nouvelle loi intervient conformément aux dispositions de la Loi fondamentale, qui stipule, dans son article 188, que "le Conseil constitutionnel peut être saisi d'une exception d'inconstitutionnalité sur renvoi de la cour suprême ou du conseil d'Etat, lorsque l'une des parties au procès soutient devant une juridiction que la disposition législative dont dépend l'issue du litige porte atteinte aux droits et libertés garantis par la Constitution".

Ainsi, à travers cette nouvelle disposition, tout citoyen, toute personne physique ou morale, de droit public ou privé y compris une personne étrangère reconnue par le droit algérien, peut invoquer l'exception devant n'importe quelle juridiction relevant de la cour suprême ou du Conseil d'Etat.

Les traités et les engagements internationaux ne peuvent pas faire l'objet d'une exception d'inconstitutionnalité du fait qu'ils ne revêtent pas un caractère législatif, tout comme les lois organiques ou toute loi déjà contrôlée par le Conseil constitutionnel ainsi que les ordonnances avant leur adoption par le Parlement et les décrets présidentiels et exécutifs.

A ces différents textes, s'ajoutent les lois référendaires et constitutionnelles, expression de la volonté directe du peuple.

Après examen du recours individuel en inconstitutionnalité qu'il leur est transmis par les juridictions inférieures, la juridiction suprême compétente peut décider soit du renvoi de ce recours au Conseil soit de son rejet et aucune autre juridiction ni personne physique ou morale ne peut interférer dans cette relation exclusivement duale entre le Conseil constitutionnel, la Cour suprême et le Conseil d'Etat.

L'article 189 de la Constitution précise que lorsque le Conseil Constitutionnel est saisi sur le fondement de l'article 188, sa décision est rendue dans les quatre (4) mois qui suivent la date de sa saisine.

Ce délai peut être prorogé une seule fois de quatre (4) mois au maximum, sur décision motivée du Conseil, notifiée à la juridiction saisissante. Toutefois, les dispositions de la loi fondamentale du pays précisent que l'entrée en vigueur de ce nouveau mécanisme de contrôle constitutionnel est prévue en 2019.

Ainsi, dans le chapitre des dispositions transitoires, l'article 215 de la Constitution stipule qu'en attendant de réunir toutes les conditions nécessaires à la mise en œuvre des dispositions de l'article 188 de la Constitution et afin d'en garantir la prise en charge effective, le mécanisme prévu par celui-ci sera mis en place après un délai de trois (3) ans suivant l'entrée en vigueur de ces dispositions. En prévision de la mise en œuvre de l'exception d'inconstitutionnalité, plusieurs séminaires et rencontres avaient été organisés à Alger. Un groupe de magistrats, relevant du Conseil d'Etat et du ministère de la Justice, s'était également rendu en Janvier dernier en Belgique pour une visite de quatre jours pour s'informer sur l'expérience de ce pays, qui diffère de nombre de pays européens en matière d'exception d'inconstitutionnalité.

APS

PRÉSIDENTE

Communiqué du Conseil des ministres

Le Conseil des ministres s'est réuni mardi à Alger sous la présidence du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et a rendu public un communiqué dont voici le texte intégral: "Son Excellence le président Abdelaziz Bouteflika, Président de la République, a présidé ce jour, mardi 5 juin 2018, correspondant au 20 Ramadhan 1439, une réunion du Conseil des ministres.

Le Conseil des ministres a entamé ses travaux par l'examen et l'adoption d'un projet de loi organique fixant les conditions et les modalités de mise en œuvre de l'exception d'inconstitutionnalité, texte présenté par le ministre de la Justice, garde des Sceaux.

L'exception d'inconstitutionnalité est une avancée juridique récente introduite par l'article 188 de la Constitution. Le projet de loi organique vient en codifier la mise en œuvre.

Ainsi, le Conseil constitutionnel peut être saisi d'une requête en exception d'inconstitutionnalité, sur renvoi de la Cour suprême ou du Conseil d'Etat, lorsque l'une des parties à un procès, soutient devant une juridiction que la disposition législative dont dépend l'issue du litige porte atteinte aux droits et libertés garantis par la Constitution.

Le recours en exception d'inconstitutionnalité au niveau d'une juridiction est suspensif, sauf lorsqu'il est question de statuer sur une cessation de détention ou en cas d'urgence.

Lorsque le Conseil Constitutionnel fait droit à un recours en exception d'inconstitutionnalité, la disposition législative qui a fait l'objet de ce recours devient caduque.

Intervenant à la suite de l'adoption de ce projet de Loi, le président de la République a salué ce nouveau progrès dans la réforme de la justice et la modernisation du droit, réforme qui a déjà produit de nombreux effets au profit des justiciables, et qui place notre pays parmi les Etats les mieux avancés dans ce domaine.

Dans le même temps, le chef de l'Etat a appelé à la poursuite et à l'approfondissement de cette réforme, car la mise à jour de nos lois et la modernisation de notre système judiciaire constituent un processus permanent pour accompagner la réforme de toute la gouvernance dans le pays.

Le Conseil des ministres a poursuivi ses travaux par l'examen et l'adoption du projet de loi organique relatif à l'Académie algérienne de la langue amazighe présenté par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

L'article 4 de la Constitution a notamment créé l'Académie algérienne de la langue amazighe, placée auprès du président de la République, et le projet de loi organique définit les missions, la composition, l'organisation et le fonctionnement de ladite instance.

L'Académie est chargée notamment de recueillir le corpus national de la langue amazighe dans toutes ses variétés linguistiques, d'établir la normalisation de la langue amazighe à tous les niveaux de description et d'analyse linguistique, et d'élaborer un dictionnaire référentiel de la langue amazighe.

La composition de l'Académie est fixée à 50 membres au plus, choisis parmi les experts et compétences avérés dans les domaines des sciences du langage et en rapport avec la langue amazighe et les sciences connexes.

L'Académie disposera d'un Conseil, d'un Président, d'un Bureau et de Commissions spécialisées.

Se félicitant de la présentation de ce projet de loi dans les délais impartis, le Président Abdelaziz Bouteflika a déclaré que l'adoption de ce texte par le Parlement couronnera le processus de réappropriation de tamazight par toute l'Algérie comme l'un des facteurs de consolidation de l'unité de son peuple.

"Langue nationale et officielle, tamazight, que l'Etat œuvrera à promouvoir comme en dispose la Constitution,

a désormais besoin de l'apport des compétences nationales dans ce domaine, pour développer, au sein de l'Académie, les instruments et les règles à même d'accroître l'usage et le rayonnement de cette langue, partie indissociable de notre identité nationale", a ajouté le président de la République.

Le Conseil des ministres a également examiné et adopté un projet de loi de finances complémentaire pour l'année 2018, présenté par le ministre des Finances.

Dans sa partie budgétaire, le projet de loi se limite à l'ajout d'un montant de 500 milliards DA en autorisations de programme, sans inscription de crédits de paiements supplémentaires.

Cette nouvelle dotation permettra de relancer une série de projets, notamment sociaux, gelés ces dernières années du fait de la tension financière sur le budget de l'Etat.

Elle permettra également d'engager de nouvelles réalisations d'infrastructures qui seront financées en concours temporaires par le Fonds national d'investissement.

Il s'agira notamment de voies ferrées et de rocades à réaliser ou à moderniser au profit du nouveau port centre, et de l'augmentation de l'exploitation des mines de phosphates ainsi que de la modernisation du port de Annaba en liaison avec ce même objectif.

Dans son volet législatif, le projet de loi de finances complémentaire propose notamment l'instauration d'un droit additionnel provisoire de sauvegarde en matière de commerce extérieur.

Lors de l'examen de ce projet de loi, et en matière de relèvement de droits à acquitter sur certains documents administratifs, le président de la République a décidé le retrait de toute augmentation de droits proposée pour les documents administratifs.

Commentant ensuite ce même projet de loi après son adoption, le président de la République a souligné que si le Gouvernement doit maintenir une gestion prudente des ressources financières du pays, cela ne doit pas empêcher la relance des projets sociaux gelés ces dernières années ainsi que la consolidation du réseau des infrastructures de base, surtout lorsque celles-ci sont liées à des projets économiques, dont la rentabilité est établie.

Par ailleurs, le président Abdelaziz Bouteflika a appelé les opérateurs économiques à tirer profit de la démarche de sauvegarde temporaire que le pays a mis en place en matière de commerce extérieur, pour accroître leurs investissements et augmenter la production de biens et de services afin de satisfaire la demande locale et de diversifier les exportations du pays.

Par ailleurs, le Conseil des ministres a examiné et adopté trois décrets présidentiels portant approbation d'un contrat et de deux avenants à des contrats relatifs à l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures, à savoir: -i- Un contrat pour l'exploitation des hydrocarbures sur le périmètre dénommé "Timimoun, Blocs 325a et 329", conclu entre l'Agence ALNAFT d'une part, et d'autre part, le consortium composé de SONATRACH, TOTAL Algérie et CEPESA Algérie.

-ii- Un avenant au contrat liant SONATRACH et la société espagnole CEPESA pour la recherche et l'exploitation du périmètre "RHOUE YACCOUB, bloc 406a", en vue de proroger d'un maximum de 36 mois l'exploitation dudit périmètre.

-iii- Un avenant au contrat conclu entre ALNAFT d'une part, et d'autre

part SONATRACH et ses partenaires "Dragon Oil" et "Enel".

Cet avenant porte sur un transfert total à titre gracieux par "Enel" à "Dragon Oil" de ses droits sur le périmètre "Timihert Nord blocs 235B, 244b, 223b", Sonatrach gardant toujours une majorité de 51%.

Le Conseil des ministres a, par la suite, entendu une communication de M. le ministre des Travaux publics et des Transports portant sur la réévaluation d'opérations d'équipement.

Ces opérations, qui sont à un stade très avancé de réalisation, portent respectivement sur le doublement et la rectification de la voie ferrée entre El Khemis et El Affroun ainsi qu'entre Oued Sly et Yellel, le contournement routier de la ville de Cherrhell, la valorisation du port de Djendjen, la réalisation d'un nouveau module à l'aéroport d'Oran Essenia, ainsi que le tramway de Ouargla.

Le Conseil des ministres a également entendu et débattu une communication de M. le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire sur les dispositions prises à l'occasion du mois de Ramadhan 1439.

Ainsi, au titre des opérations de solidarité nationale, 8,4 milliards DA ont été mobilisés notamment par les communes et les wilayas, pour assurer la distribution de près de 2 millions de couffins, ainsi que la distribution de près de six millions de repas chauds au niveau de 1.300 restaurants.

Cernant les conditions de vie de la population, la mobilisation de plus de 30 milliards DA supplémentaires au profit du secteur, permettra de garantir la disponibilité continue de l'eau potable dans tout le pays, y compris les communes qui enregistrent un déficit et qui sont au nombre de 600.

Quant à l'approvisionnement continu en électricité, il sera assuré aussi grâce à la mise en service de nouvelles capacités de production.

De leur côté, les services de la Poste ont, en collaboration avec la Banque d'Algérie, pris leurs dispositions pour assurer la disponibilité des liquidités au niveau des bureaux de Poste.

L'approvisionnement du marché en produits alimentaires a été préparé en relation d'abord avec la saison des récoltes des maraichages, ainsi que des stocks de céréales et de poudre de lait détenus par les Offices publics concernés, alors que la disponibilité des viandes est confortée par des importations. Enfin, les services du Commerce ont, en collaboration avec les autorités locales, organisé de nombreux marchés de proximité, qui ont entamé leur intervention avant le début du mois sacré, alors que les contrôles des prix et de la qualité ont été renforcés.

Intervenant à l'issue du débat sur ce dossier, M. le président de la République a chargé les secteurs concernés de veiller à la concrétisation de toutes ces mesures durant le mois de Ramadhan et au-delà.

Par ailleurs, le Chef de l'Etat a instruit le Gouvernement de prendre les dispositions nécessaires pour que cesse le recours à la distribution du couffin de Ramadhan, et que cette action de solidarité de l'Etat soit réalisée dès l'année prochaine à travers des allocations financières décaissées par chèque ou par monétique.

Le Conseil des ministres a conclu ses travaux par l'examen et l'adoption de décisions individuelles de nominations et de fin de fonctions à des postes supérieurs de l'Etat.

CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil des ministres adopte un projet de loi organique relatif à la mise en œuvre de l'exception d'inconstitutionnalité

Un projet de loi organique fixant les conditions et les modalités de mise en œuvre de l'exception d'inconstitutionnalité a été adopté mardi par le Conseil des ministres, réuni sous la présidence du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

L'exception d'inconstitutionnalité "est une avancée juridique récente introduite par l'article 188 de la Constitution", note le communiqué du Conseil ministres, ajoutant que le projet de loi organique "vient en codifier la mise en œuvre". "Ainsi, le Conseil Constitutionnel peut être saisi d'une requête en exception d'inconstitutionnalité, sur renvoi de la Cour suprême ou du Conseil d'Etat, lorsqu'une des parties à un procès, soutient devant une juridiction que la disposition législative dont dépend l'issue du litige porte atteinte aux droits et libertés garantis par la Constitution", rappelle le communiqué. La même source précise que "le recours en exception d'inconstitutionnalité au niveau d'une juridiction est suspensif, sauf lorsqu'il est question de statuer sur une cessation de détention ou en cas d'urgence", indiquant que "lorsque le Conseil Constitutionnel fait droit à un recours en exception d'inconstitutionnalité, la disposition législative qui a fait l'objet de ce recours devient caduque". Intervenant à la suite de l'adoption de ce projet de loi, le président de la République, a salué "ce nouveau progrès" dans la réforme de la Justice et la modernisation du droit, "réforme qui a déjà de nombreux effets au profit des justiciables et qui place notre pays parmi les Etats les mieux avancés dans ce domaine". Dans le même temps, le Chef de l'Etat a appelé "à la poursuite et à l'approfondissement de cette réforme car la mise en œuvre de nos lois, et la modernisation de notre système judiciaire constituent un processus permanent pour accompagner la réforme de toute la gouvernance dans le pays".

Adoption d'un projet de loi relatif à la création de l'Académie algérienne de la langue amazighe

Le projet de loi organique relatif à la création de l'Académie algérienne de la langue amazighe a été adopté mardi par le Conseil des ministres, réuni sous la présidence du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, indique un communiqué du Conseil des ministres. Le projet de cette loi organique, présenté par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, définit les missions, la composition, l'organisation et le fonctionnement de cette instance, placée auprès du président de la République et dont la création est prévue par l'article 4 de la Constitution, amendée en 2016, précise la communication.

"L'Académie est chargée notamment de recueillir le corpus national de la langue amazighe dans toutes ses variétés linguistiques, d'établir la normalisation de la langue amazighe à tous les niveaux de description et d'analyse linguistique, et d'élaborer un dictionnaire référentiel de la langue amazighe", ajoute la même source. La composition de l'Académie est fixée à 50 membres au plus, choisis parmi les experts et compétences avérés dans les domaines des sciences du langage et en rapport avec la langue amazighe et les sciences connexes. L'Académie disposera d'un Conseil, d'un Président, d'un Bureau et de Commissions spécialisées. Se félicitant de la présentation de ce projet de loi dans les délais impartis, le Président Abdelaziz Bouteflika a estimé que "l'adoption de ce texte par le Parlement couronnera le processus de réappropriation de Tamazight par toute l'Algérie comme l'un des facteurs de consolidation de l'unité de son peuple". "Langue nationale et officielle, Tamazight, que l'Etat s'efforcera de promouvoir comme en dispose la Constitution, a désormais besoin de l'apport des compétences nationales dans ce domaine, pour développer, au sein de l'Académie, les instruments et les règles à même d'accroître l'usage et le rayonnement de cette langue, partie indissociable de notre identité nationale", a ajouté le président de la République.

APS

LFC 2018: Le président Bouteflika décide le retrait de toute augmentation de droits

Le Président Abdelaziz Bouteflika a décidé, lors du Conseil des ministres tenu mardi, le retrait de toute augmentation de droits pour les documents administratifs.

"Lors de l'examen de ce projet de loi, et en matière de relèvement de droits à acquitter sur certains documents administratifs, le président de la République a décidé le retrait de toute augmentation de droits proposée pour les documents administratifs", note un communiqué rendu public à l'issue de la réunion du Conseil des ministres tenue



mardi sous la présidence du président Bouteflika. Pour rappel, des médias avaient rapporté, durant ces derniers jours, que l'avant-projet de LFC 2018 prévoyait la délivrance de la Carte nationale d'identité biométrique et d'autres documents administratifs contre un montant à déboursier par leur titulaire. Ce qui avait suscité un large débat sur les réseaux sociaux et de nombreuses réactions.

PROJETS SOCIAUX ET INFRASTRUCTURES: Ajout de 500 milliards DA en autorisations de programme

Le projet de la Loi de finances complémentaire de 2018 prévoit un ajout de 500 milliards DA en Autorisations de programme pour le financement notamment de projets sociaux et d'infrastructures, a indiqué un communiqué rendu public à l'issue de la réunion du Conseil des ministres tenue mardi sous la présidence du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

"Dans sa partie budgétaire, le projet de loi se limite à l'ajout d'un montant de 500 milliards DA en Autorisations de programme, sans inscription de Crédits de paiements supplémentaires", note le communiqué.

Pour rappel, les Autorisations de programmes sont les montants maximums des dépenses budgétaires qui sont autorisées à être engagées pour l'exécution des projets pendant les années à venir et sont effectuées au rythme de la réalisation des travaux.

Quant aux Crédits de paiements, ce sont les dépenses qui sont effectuées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre de ces Autorisations de programme.

Quant à l'affectation de cette nouvelle dotation de 500 milliards DA, cela "permettra de relancer une série de projets, notamment sociaux, gelés ces dernières années du fait de la tension financière sur le budget de l'Etat", explique le communiqué. Elle servira aussi à "engager de nou-

velles réalisations d'infrastructures qui seront financées en concours temporaires par le Fonds national d'investissement (FNI)".

Il s'agira notamment de "voies ferrées et de rocadés à réaliser ou à moderniser au profit du nouveau Port centre d'El Hamdania (Cherchell) et de l'augmentation de l'exploitation des mines de phosphates, ainsi que de la modernisation du port de Annaba en liaison avec ce même projet", précise le communiqué.

Commentant ce projet de loi après son adoption, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a souligné que "si le gouvernement doit maintenir une gestion prudente des ressources financières du pays, cela ne doit pas empêcher la relance des projets sociaux gelés ces dernières années, ainsi que la consolidation du réseau des infrastructures de base, surtout lorsque celle-ci sont liées à des projets économiques dont la rentabilité est établie".

Pour rappel, le méga projet du Port Centre d'El Hamdania, dont les travaux de réalisation devront être entamés au cours de cette année, sera relié à des zones industrielle et logistique ainsi qu'à une pénétrante et à une voie ferrée.

La réalisation de ce projet a été confiée à une société mixte de droit algérien composée du Groupe public des services portuaires et de deux compagnies chinoises que sont CSCEC

(China state construction corporation) et CHEC (China harbour engineering company).

Régie par la règle 51/49%, cette société mixte est chargée de réaliser les travaux d'études, de construction, d'exploitation et de gestion de cette infrastructure portuaire.

Le projet, d'un coût global de 3,3 milliards de dollars, sera financé dans le cadre d'un crédit chinois à long terme.

Le délai total de réalisation du projet est de sept (7) ans, mais le projet sera progressivement mis en service.

Pour le financement de la première phase de ce projet, le projet de loi de finances initial de 2018 a consacré un budget de 150 milliards de DA.

Avec 20 mètres de tirant d'eau (hauteur de la partie immergée d'un bateau) ce port en eau profonde sera réalisé non seulement pour le commerce national par voie maritime mais aussi en tant que hub pour les échanges au niveau régional.

Il disposera de 23 quais d'une capacité de traitement de 6,5 millions de conteneurs et de 25,7 millions de tonnes/an de marchandises générales.

Il sera aussi un pôle de développement industriel, relié aux réseaux ferroviaire et autoroutier et bénéficiant, dans sa proximité immédiate, de deux sites totalisant 2.000 hectares destinés à accueillir des projets industriels. Le trafic portuaire de marchandises dans la région centre du pays de-

vrait atteindre, à l'horizon 2050, un volume de 35 millions de tonnes de marchandises/an et deux (2) millions de conteneurs de 20 pieds annuellement, contre 10,5 millions de tonnes traités actuellement par les ports d'Alger et de Ténès.

Par ailleurs, un Comité intersectoriel a été installé en avril dernier pour piloter le méga projet de partenariat pour l'exploitation de phosphate et le développement des industries pétrochimiques.

La concrétisation de ce méga projet, appelé "CPP", s'inscrit dans la dynamique du développement économique voulue et impulsée par le président de la République, et devra permettre à l'Algérie de devenir un pôle mondial d'exportation d'engrais phosphatés et de ses dérivés.

De par l'importance de ses réserves en phosphate qui la place parmi les premiers pays riches en cette matière, l'Algérie, qui est déjà l'un des plus importants producteurs d'engrais azotés (urée) dans le bassin méditerranéen, ambitionne, à travers ce méga projet stratégique, d'atteindre une production de phosphates de près de 11 millions de tonnes/an, contre 1 à 1,5 millions de tonnes/an actuellement.

Le projet intégré permettra aussi la fabrication d'engrais azotés et phosphatés nécessaires au développement de l'agriculture, contribuant ainsi à assurer une sécurité alimentaire et une autosuffisance en cette matière.

CONSEIL DES MINISTRES

Adoption de trois décrets présidentiels relatifs aux hydrocarbures

Le Conseil des ministres, réuni mardi sous la présidence du président de la République Abdelaziz Bouteflika, a adopté trois décrets présidentiels relatifs à l'exploration et à l'exploitation des hydrocarbures.

Il s'agit d'un contrat portant sur l'exploitation des hydrocarbures sur le périmètre dénommé "Timimoun, Blocs 325a et 329", conclu entre l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) et le consortium composé de Sonatrach, Total Algérie et CEPSA Algérie, indique le communiqué du Conseil des ministres.

En outre, le Conseil des ministres a adopté un avenant au contrat liant Sonatrach et la société espagnole CEPSA pour la recherche et l'exploitation du périmètre "Rhoude Yacoub, bloc 406a", en vue de proroger d'un maximum de 36 mois l'exploitation du périmètre concerné. Il a également adopté un avenant au contrat entre Alnaft, d'une part, et Sonatrach et ses partenaires Dragon Oil et Enel, d'autre part. Cet avenant porte sur un transfert total à titre gracieux par Enel à Dragon Oil de ses droits sur le périmètre "Tinhert Nord blocs 235B, 244b, 232b", alors que Sonatrach garde une majorité de 51%.

TRAVAUX PUBLICS-TRANSPORT: Le Conseil des ministres examine la réévaluation de certains projets d'équipement

Le Conseil des ministres, réuni mardi sous la présidence du président de la République Abdelaziz Bouteflika, a entendu une communication présentée par le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane, portant sur la réévaluation d'opérations d'équipements.

Ces opérations, qui sont à un stade "très avancé" de réalisation, portent sur le dédoublement et la rectification de la voie ferrée entre Khemis-Milliana et El Affroun ainsi qu'entre Oued Sly et Yellel ainsi que du contournement routier de la ville de Cherchell, indique le communiqué du Conseil des ministres. Il s'agit également de la valorisation du port de Djendjen, la réalisation d'un nouveau module à l'aéroport d'Oran-Essenja ainsi que le Tramway de Ouargla. Pour rappel, couvrant un parcours d'une longueur de 9,6 km, le tramway d'Ouargla, jalonné de 16 stations, totalise 23 rames d'une capacité de 414 passagers chacune, avec une vitesse commerciale de 20,6 km/h. La première phase du projet, qui a porté sur la réalisation des infrastructures et des bâtiments, a été confiée au groupement espagnol Rover-Alcia/Assignia Elecon, alors que la deuxième tranche, qui concerne la "partie système" (caténaire), a été accordée à l'entreprise française Alstom.

APS

LFC 2018: Instauration d'un droit additionnel provisoire de sauvegarde pour des importations

Le projet de loi de finances complémentaire 2018 propose l'instauration d'un Droit additionnel provisoire de sauvegarde en matière de commerce extérieur, a indiqué un communiqué rendu public à l'issue de la réunion du Conseil des ministres tenue mardi sous la présidence du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Ce Droit additionnel provisoire de sauvegarde, dont le taux n'a pas été précisé dans le communiqué, sera appliqué aux importations de certains produits finis qui sont actuellement soumis à la suspension provisoire à l'importation.

A ce propos, le Président Bouteflika, lors de ce Conseil des ministres, a appelé les opérateurs économiques "à tirer profit de la démarche de sauvegarde temporaire que le pays a mis en place en matière de commerce extérieur pour accroître leurs investissements et augmenter la production de biens et de services afin de satisfaire la demande locale et de diversifier les exportations du pays".

Pour rappel, de nouveaux mécanismes d'encadrement des importations de marchandises ont

été mis en place en janvier 2018 dans le but de juguler les importations dont la facture a explosé depuis ces dernières années, et de promouvoir la production nationale dans le contexte d'une situation financière délicate.

Ainsi, il avait été décidé de la suspension provisoire d'importation, dès janvier 2018, de plusieurs centaines de produits composés essentiellement de biens alimentaires, de produits électroménagers et électroniques. Il a aussi été procédé à l'élargissement de la liste des marchandises soumises à la Taxe intérieure de consommation (TIC), au taux de 30%, pour 10 familles de produits finis, ainsi que le relèvement des droits de douanes, pouvant atteindre 60%, pour 32 familles de produits finis.

En parallèle, depuis 2017, la



Banque d'Algérie a mis en place successivement plusieurs dispositifs d'encadrement du commerce extérieur pour contenir davantage les importations.

Les réserves de change de l'Algérie se sont établies à 97,3 milliards de dollars (mds usd) à la fin décembre 2017, contre 114,1 milliards de dollars à la fin décembre 2016, ce qui donne une

baisse du matelas de devises de près de 17 milliards de dollars en une année. Selon les prévisions du ministère des Finances, les réserves de change devraient s'établir à 85,2 mds usd à fin 2018 (l'équivalent de 18,8 mois d'importations), et à 79,7 mds usd en 2019 (18,4 mois d'importations) avant d'atteindre 76,2 mds usd en 2020 (17,8 mois d'importations).

COUFFIN DE RAMADHAN:

Le Président Bouteflika instruit le gouvernement pour recourir à des allocations financières

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a instruit mardi le gouvernement de prendre les dispositions nécessaires pour que cesse le recours à la distribution du couffin de ramadhan et pour que l'action de solidarité de l'Etat "soit réalisée par des allocations financières".

"Le chef de l'Etat a instruit le gouvernement de prendre les dispositions nécessaires pour que cesse le recours à la distribution du couffin de ramadhan, et que cette action de solidarité de l'Etat soit réalisée dès l'année prochaine à travers des allocations financières décaissées par chèque ou par monétique", a indiqué un communiqué rendu public à l'issue du Conseil des ministres, réuni sous la présidence du président Bouteflika.

Cette instruction intervient suite à une communication faite en Conseil des ministres, par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui sur les dispositions prises

à l'occasion du mois de ramadhan. Ainsi, au titre des opérations de solidarité nationale, 8,4 milliards de DA ont été mobilisés notamment par les communes et les wilayas, pour assurer la distribution de près de 2 millions de couffins ainsi que la distribution de près de 6 millions de repas chauds au niveau de 1.300 restaurants, a ajouté la même source.

Concernant les conditions de vie de la population, la mobilisation de plus de 30 milliards de DA supplémentaires au profit du secteur permettra de garantir la disponibilité continue de l'eau potable dans tout le pays, y compris les communes enregistrant un déficit et qui sont au nombre de 600, a précisé la même source.

Quant à l'approvisionnement continue en électricité, il sera assuré aussi grâce à la mise en service de nouvelles capacités de production, a relevé le communiqué du Conseil des ministres.

De leur côté, les services de la poste ont,

en collaboration avec la Banque d'Algérie, pris leurs dispositions pour assurer la disponibilité des liquidités au niveau des bureaux de poste, a indiqué la même source.

L'approvisionnement du marché en produits alimentaires a été préparé en relation d'abord avec la saison des récoltes des maraichages, ainsi que des stocks de céréales et de poudre de lait détenus par les offices publics concernés, alors que la disponibilité des viandes est confortée par des importations, a noté la même source.

Les services du commerce ont, en collaboration avec les autorités locales, ont organisé de nombreux marchés de proximité à la veille du mois sacré, alors que les contrôles des prix et de la qualité ont été renforcés. Intervenant à l'issue du débat sur ce dossier, le président de la République, a chargé les secteurs concernés de veiller à la concrétisation de toutes ces mesures durant le mois de ramadhan et au-delà, a soutenu la même source.

ACADÉMIE ALGÉRIENNE DE LA LANGUE AMAZIGHE:

Couronnement du processus de l'officialisation de tamazight

La création de l'Académie algérienne de la langue amazighe, dont le projet de loi organique a été adopté mardi par le Conseil des ministres, vient couronner le long processus de l'officialisation de cette langue, élevée au rang de langue nationale et officielle par la Constitution de 2016, laquelle prévoit la création de cette instance placée auprès du Président de la République. La Constitution amendée de 2016 stipule dans son article 4 que Tamazight est également langue nationale et officielle et que l'Etat œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national. Il est ainsi prévu, dans le cadre de la promotion de cette langue, la création d'une Académie algérienne de la langue Amazighe.

Le communiqué du Conseil des ministres, présidé par le chef de l'Etat Abdelaziz Bouteflika, explique que le projet de loi organique définit les missions, la com-

position, l'organisation et le fonctionnement de cette Académie, chargée notamment de recueillir le corpus national de la langue amazighe dans toutes ses variétés linguistiques, d'établir la normalisation de la langue amazighe à tous les niveaux de description et d'analyse linguistique, et d'élaborer un dictionnaire référentiel de la langue amazighe. La composition de l'Académie est fixée à 50 membres au plus, choisis parmi les experts et compétences avérés dans les domaines des sciences du langage et en rapport avec la langue amazighe et les sciences connexes, selon le communiqué du Conseil des ministres, précisant que l'Académie disposera d'un Conseil, d'un Président, d'un Bureau et de Commissions spécialisées. Se félicitant de la présentation de ce projet de loi dans les délais impartis, le Président Bouteflika a déclaré que l'adoption de ce texte par le Parlement couronnera le processus de réappropriation de Tamazight

par toute l'Algérie comme l'un des facteurs de consolidation de l'unité de son peuple. "Langue nationale et officielle, Tamazight, a ajouté le président de la République. Depuis la création du Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA), le 27 mai 1995, l'enseignement de la langue amazighe a connu des avancées indéniables, ce qui a abouti à la création de l'Académie qui s'inscrit dans le prolongement de la promotion et du développement de cette langue. La création de cette Académie demeure aussi un acquis pour Tamazight, dont l'enseignement au niveau national est assuré actuellement dans 38 wilayas, ce qui

permet de veiller à la sauvegarde de Tamazight en tant que langue, culture et patrimoine à travers des procédés scientifiques à même de garantir son essor et impulser son utilisation dans les domaines de la création scientifique, littéraire et médiatique et à assurer sa généralisation à tous les Algériens. Selon des données du ministère de l'Éducation nationale, l'enseignement de tamazight est passé de 11 wilayas en 2014 à 38 durant l'année scolaire 2017-2018, qui a vu le nombre d'élèves étudiant la langue amazighe augmenter à près de 350.000, encadrés par 2.757 enseignants. Quelque 300 enseignants supplémentaires de la langue amazighe seront recrutés pour l'année 2018-2019, selon le ministère qui se fixe comme objectif la généralisation de son enseignement aux 48 wilayas du pays. A cela s'ajoute un autre acquis en 2018, à savoir l'intégration de Yennayer, jour du nouvel an amazigh, dans le calendrier des fêtes nationales.

RELIGION

Mohamed Aissa appelle au respect des lois fixant l'exercice des cultes autres que musulman



Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aissa, a appelé les associations religieuses activant en Algérie à respecter les lois fixant les conditions et règles d'exercice des cultes autres que musulman, affirmant que la liberté du culte est garantie par la Constitution algérienne.

"En Algérie, la liberté de l'exercice du culte est garantie par la Constitution et les lois de la République et elle est soutenue et protégée par l'Etat, cependant tout un chacun, y compris des associations religieuses activant en Algérie, doivent de se conformer à ces lois", a indiqué le ministre en marge de la 15^e édition du Prix international d'Alger de récitation du Saint Coran.

"Depuis la promulgation de la loi de 2006 fixant les conditions et règles d'exercice des cultes autres que musulman, l'Etat n'a de cesse appelé les associations religieuses activant en Algérie à se conformer aux lois de la République", a-t-il rappelé, ajoutant que "bon nombre de ces associations, notamment catholiques, ont répondu à ces appels".

A une question sur la fermeture de certaines églises, M. Aissa a précisé que "ce qui a été fermé se sont des établissements éducatifs, des logements ou des locaux commerciaux transformés, unilatéralement par certaines associations, en lieux de culte et non pas des églises au sens de la loi, et ce, parallèlement à une recrudescence du courant évangéliste et des prolongements extérieurs sans respect des lois de la République".

Soulignant que la loi s'applique à tous et que "celui qui refuse de s'y soumettre ouvre la voie au recours à la force publique pour l'imposer", le ministre a indiqué que la loi définit les conditions d'ouverture d'églises et que l'Algérie "est souveraine de ses décisions en dépit des critiques".

"Lorsqu'un 'poulailler' est transformé en lieu de culte, cela relève de ce qui a été reproché aux Ahmadis et aux groupes extrémistes et aussi au dépassement de certains musulmans ici et là puisque la loi s'applique à tous", a affirmé le ministre des Affaires religieuses.

"L'attention était focalisée sur la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme au nom de la religion et l'Algérie pu vaincre le terrorisme et assécher ses sources et oeuvre aujourd'hui à s'en prémunir", a conclut M. Aissa.

AGRICULTURE

Bouazghi poursuit ses réunions avec les cadres pour la mise en œuvre des recommandations des Assises nationales de l'agriculture

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, s'est réuni mardi avec les cadres du ministère, de la Direction générale des forêts et de la Direction générale de la pêche et des représentants d'autres secteurs au titre de la mise en œuvre des recommandations des Assises nationales de l'agriculture tenues le 23 avril dernier, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette réunion intervient en application des orientations adressées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans le message aux participants aux Assises nationales, où il avait appelé les autorités concernées à accorder un grand intérêt au développement rural, à la richesse forestière et à la pêche et à l'aquaculture.

M. Bouazghi a appelé à mettre en œuvre ces orientations et recommandations dans les plus brefs délais dans le cadre d'un programme d'action national.

Le ministre a souligné l'importance du secteur des forêts et du développement rural, d'une part, et de celui de la pêche et de l'aquaculture, d'autre part, pour le secteur agricole et leur rôle dans la relance de l'économie nationale.

M. Bouazghi a donné des instructions pour la valorisation des ressources régionales et la réhabilitation des zones rurales par la mise en œuvre de projet structurants générateurs de revenus et l'encouragement des initiatives locales axées sur le développement durable des activités agricoles, a ajouté la même source.

Le ministre a insisté sur l'importance de mettre en avant les potentialités forestières disponibles en



matière d'investissement et de prévoir des facilitations pour inciter les opérateurs à investir dans ce domaine.

Rappelant que la surface boisée de l'Algérie est de 4,2 millions d'hectares, soit 11% de sa superficie globale, le ministre a appelé à la préservation de cette surface et à son extension à 13% de la superficie du pays.

Concernant le secteur de la pêche et de l'aquaculture, M. Bouazghi a mis en avant le défi qui se pose à l'Algérie en termes d'augmentation de la production nationale à travers le développement de la filière aquacole.

Le ministre a souligné, dans ce sens, l'importance de faire bénéficier

le secteur des mêmes avantages que les exploitations agricoles, appelant à faciliter l'accès à des espaces au niveau des ports pour la réalisation de projets d'investissement dans ce domaine et à suivre à la réhabilitation de l'activité de l'aquaculture pour lui permettre de bénéficier du financement des autorités locales.

M. Bouazghi avait présidé, il y a deux jours, une réunion de travail, dans le cadre de la concrétisation des recommandations des assises nationales de l'Agriculture, avec les directeurs d'instituts de formation, de recherche et de vulgarisation relevant du secteur de l'Agriculture et de la pêche.

EDUCATION / RÉSULTATS DE L'EXAMEN DE FIN DE CYCLE PRIMAIRE 2018:

Benghabrit : «taux de réussite de 87,25%»



Le taux de réussite dans l'examen de fin de cycle primaire session 2018 a atteint 87,25%, a annoncé mardi soir le ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit sur sa page officielle Facebook.

"Les résultats de l'examen de fin de cycle primaire pour la session 2018 seront annoncés mercredi 06 juin à partir de 17h00 sur le site <http://cinq.onec.dz>", a écrit la ministre, faisant état d'"un taux de réussite de 87,25%".

A rappeler que le nombre de candidats pour la session 2018 s'élevait à 797.812, contre 760.652 candidats pour la session précédente, soit une augmentation de 4,8%.

UNIVERSITÉ:

Programme "AFEQ" d'appui à l'employabilité : l'USTO-MB, université pilote dans l'Ouest du pays

L'Université des sciences et de la technologie d'Oran "Mohamed Boudiaf" (USTO-MB) a été désignée établissement-pilote dans la région Ouest pour la mise en œuvre du Programme "Adéquation-formation-emploi-qualification" (AFEQ), a-t-on appris mercredi de la coordinatrice locale de cette opération.

L'USTO-MB s'attelle dans ce cadre à la concrétisation de la phase "Diagnostic" qui constitue la première étape de ce programme national visant à "la mise en adéquation des compétences avec les besoins du marché de l'emploi", a précisé à l'APS Hayat Bendoukha.

"AFEQ" a pour finalité de "faciliter l'insertion professionnelle des diplômés", a-t-elle expliqué, rappelant que le programme en question s'inscrit dans le cadre de la coopération entre l'Algérie et l'Union européenne (UE). "Un plan d'action sera lancé en septembre prochain afin d'assurer la mise à niveau des parcours de formation, de l'organisation des stages pratiques en



entreprise, et du processus d'information sur les dispositifs publics d'insertion", a signalé la responsable.

Les entreprises du bassin oranais partenaires de l'USTO-MB sont également impliquées dans cette démarche qui englobe trois grands volets, à savoir "la formation", "la recherche" et "l'entrepreneuriat".

La coordinatrice a affirmé que le programme "AFEQ" favorisera la professionnalisation des parcours de formation, et ce, par l'enrichissement des cursus théoriques et pratiques, la valorisation des travaux de recherche, et la multiplication des journées d'information sur les dispositifs d'insertion. Placé sous l'égide du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, le programme "AFEQ" est mis en œuvre par les ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

ALGÉRIE - BANQUE MONDIALE

La BM maintient ses prévisions de croissance pour l'économie algérienne en 2018

La Banque Mondiale (BM) a maintenu mardi sa prévision de croissance pour l'économie algérienne en 2018, qui restera solide cette année sous l'effet de la hausse des dépenses de l'investissement et de la progression des cours pétroliers.

Dans son rapport semestriel sur les perspectives économiques mondiales, publié mardi à Washington, la BM prévoit une croissance du Pib réel de l'Algérie à 3,5% en 2018, contre 3,6%, (-0,1 point) anticipé dans l'édition de janvier du rapport.

La prévision actualisée de 3,5% reste toutefois identique à celle prévue par l'institution de Bretton Woods dans son rapport de suivi de la situation économique de la région Mena, publié en avril dernier.

La BM a légèrement abaissé sa prévision pour 2019 à 2%, soit -0,5 point, comparé à la croissance projetée en janvier et a revu sa projection pour 2020 à 1,3% (-0,3 point).

Les projections pour ces deux années restent également inchangées comparées à celles d'avril.

Selon les mêmes données, la croissance en 2017, s'est établie à 1,6%.

L'institution financière relève, par ailleurs, que plusieurs pays exportateurs de pétrole dans la région Moyen Orient et Afrique du Nord (Mena), dont l'Algérie, ont assoupli leurs projets d'assainissement des finances publiques suite à la hausse des prix du pétrole.

L'Algérie et l'Arabie Saoudite ont en outre revu à la hausse leurs projets de dépenses d'investissement pour soutenir la croissance.

Globalement, la croissance dans la région s'est renforcée cette année, les pays exportateurs de pétrole s'étant remis d'une année de baisse de la production pétrolière et de rigueur budgétaire, et les pays importateurs de pétrole ayant enregistré une progression de la demande intérieure et extérieure, précise la Banque.

"La croissance dans la région devrait se renforcer à 3% en 2018



puis à 3,3% en 2019, grâce en grande partie au relèvement des pays exportateurs de pétrole de l'effondrement des prix de cette matière première", note la BM.

Ces pays devraient accroître leurs dépenses d'investissement grâce à l'augmentation des revenus intérieurs et à la hausse des prix du pétrole.

La croissance parmi les membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) devrait atteindre 2,1% en 2018 et 2,7% en 2019, soutenue par l'augmentation des investissements en capital fixe. La croissance des pays exportateurs de pétrole hors CCG, dont l'Algérie, devrait être soutenue par l'augmentation des dépenses d'investissement. Les prévisions de croissance en Arabie saoudite devraient être revues à la hausse, à 1,8% cette année et 2,1% l'année prochaine. L'Iran devrait enregistrer une croissance de 4,1% en 2018 et en 2019.

Les économies importatrices de pétrole devraient afficher une croissance plus forte, suite à un regain de

confiance de la part des entreprises et des consommateurs sous l'effet des réformes du climat des affaires et de l'amélioration de la demande extérieure. L'Égypte devrait enregistrer une croissance de 5% au cours de l'exercice 2017-2018, (période s'étalant du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018) et de 5,5% l'exercice suivant. Les petits importateurs de pétrole, tels que la Jordanie et le Liban, sont confrontés à un ralentissement de la croissance dû à des déséquilibres extérieurs et budgétaires. La Banque Mondiale explique que "Les risques d'assombrissement des perspectives de la région sont prépondérants".

La hausse récente des prix du pétrole pourrait ne pas être soutenue et être contrariée par une production de pétrole de schiste plus importante que prévue aux Etats-Unis.

Pour les pays importateurs de pétrole "l'amplification des problèmes de sécurité ou l'exacerbation des tensions géopolitiques pourraient nuire au tourisme, refroidir les investisseurs et limiter l'accès au financement", estime la BM.

ALGÉRIE - SUÈDE

Le Président Bouteflika félicite le roi de Suède pour la fête nationale de son pays

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au roi de Suède, Carl XVI Gustaf, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays dans lequel il a fait part de sa volonté à œuvrer avec lui au développement des relations d'amitié et de coopération entre les deux pays. "A l'occasion de la célébration de la fête nationale du royaume de Suède, j'ai grand plaisir à Vous présenter, au nom du peuple algérien, de son gouvernement et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations ainsi que mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour Votre Majesté, de bien-être et de prospérité continus pour le peuple suédois ami", a écrit le président Bouteflika dans son message. "Je saisis cette agréable opportunité pour vous assurer de ma ferme volonté de travailler de concert avec Vous au renforcement du dialogue politique et au développement des relations d'amitié et de coopération entre nos deux pays", a ajouté le chef de l'Etat.

AFRIQUE - PAYS NORDIQUES

Messahel prend part à Copenhague aux travaux de la réunion ministérielle Afrique-Pays nordiques

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, prendra part, jeudi à Copenhague (Danemark), à la réunion ministérielle Afrique-Pays Nordiques qui se tient sous le thème "Valeurs communes, voies conjointes", à l'invitation de son homologue danois Anders Samuelsen, indique mercredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Cette conférence qui constitue "un rendez-vous annuel de concertation et de dialogue, permettra aux Etats des deux ensembles d'aborder les problématiques et les défis communs en matière de paix et de sécurité, de promotion des investissements et du commerce ainsi que des questions liées à la promotion de la jeunesse et à l'exploitation du dividende démographique, à la mobilité des personnes et à la migration", précise la même source. En marge de cette conférence, le ministre des Affaires étrangères "aura une série d'entretiens avec ses homologues africains et nordiques sur les relations bilatérales et les questions régionales et internationales d'intérêts communs", note le communiqué.

PÉTROLE:

Le prix du panier de l'Opep à 72,78 dollars

Le prix du panier de référence du brut de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est établi mardi à 72,78 dollars, a indiqué mercredi cette Organisation sur son site web.

Lundi, le prix du panier de référence du brut de l'Opep était de 73,56 dollars, a précisé la même source.

Introduit en 2005, le panier de référence de l'Opep comprend quatorze (14) types de pétrole, dont le Sahara Blend (Algérie), l'Iran Heavy (Iran), Es-Sider (Libye), Basra Light (Irak), Bonny Light (Nigeria), Arab Light (Arabie Saoudite), Girassol (Angola) et le Mery (Venezuela).

Mardi, les cours de l'or noir ont terminé en hausse. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août a terminé à 75,38 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), en hausse

de 9 cents par rapport à la clôture de lundi.

Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour le contrat de juillet a gagné 77 cents pour clôturer à 65,52 dollars.

Les cours du brut reculaient pourtant en début de séance, poursuivant leur tendance au repli observée depuis fin mai.

Selon des analystes, la principale question qui se pose pour les investisseurs est de savoir ce que l'Opep va décider lors de sa réunion prévue le 22 juin à Vienne. L'Arabie Saoudite et la Russie ont annoncé la semaine dernière qu'ils pourraient assouplir les limitations de la production de brut.

Lors d'un forum économique à Saint-Petersbourg, le ministre saoudien de l'Energie, Khaled al-Falah a jugé que les pays producteurs auront "bientôt la possibilité de libérer l'offre".

Pour sa part, le ministre russe Alexandre Novak a estimé que "Si nous arrivons à l'idée commune qu'il est indispensable d'assouplir le niveau (de production, ndlr), cela doit se faire à partir du troisième trimestre". A noter que l'Opep et ses dix partenaires ont atteint en avril dernier un niveau de conformité record de 152%, avec leurs engagements de réduction de la production pétrolière. L'accord Opep-non Opep, conclu à Vienne entre les 14 membres de l'organisation et 10 autres producteurs de pétrole, Russie en tête, a pour objectif de baisser le niveau de production de 1,8 million de barils par jour afin de réduire l'excédent d'offre de brut sur le marché et soutenir les prix. Ce accord qui court jusqu'à la fin 2018, a permis de réduire l'abondance de l'offre et de pousser les prix vers le haut, le baril atteignant les

70 dollars contre 30 dollars en janvier 2016.

D'autre part, l'agence Bloomberg a rapporté mardi que le gouvernement américain avait demandé à l'Opep d'augmenter sa production d'un million de barils par jour pour éviter une flambée des prix de l'essence.

Par ailleurs, les marchés attendaient par la publication mercredi des données hebdomadaires de l'Agence gouvernementale d'information sur l'Energie (EIA).

Pour la semaine achevée le 1er juin, les analystes tablent sur une baisse des stocks de brut de 3 millions de barils mais sur des hausses des réserves d'essence (+500.000 barils) et de ceux d'autres produits distillés (diesel et fioul de chauffage, +811.000 barils), selon la médiane d'un consensus compilé par Bloomberg.

ALGÉRIE - ONU

L'Algérie élue à la vice-présidence de l'Assemblée générale de l'ONU

L'Algérie a été élue, mardi, à l'unanimité des 193 Etats membres des Nations unies vice-présidente de la 73 session de l'Assemblée générale de l'ONU qui va débuter en septembre prochain. L'Algérie a été élue pour le compte du groupe des Etats d'Afrique. Cette élection qui consacre les efforts et le rôle de la diplomatie algérienne, vient conforter la place qui est la sienne dans le concert des Nations. Elle traduit la confiance de la communauté internationale après la série de réalisations et la participation dynamique de l'Algérie aux différents événements diplomatiques de grands envergures à l'instar de sa présidence en 2017 de la première commission en charge du désarmement et la facilitation de l'adoption de la réforme du système de développement des Nations Unies. L'adoption de cette profonde réforme le 31 mai dernier a constitué une marque d'appréciation et de reconnaissance unanime des efforts de l'Algérie qui a facilité l'aboutissement de cet important processus. En sa qualité de vice-président de l'Assemblée générale, l'Algérie sera membre du Comité général, organe subsidiaire important de l'ONU, en charge de la gestion des travaux de l'Assemblée générale. Mardi, l'Assemblée générale a élu Mme Maria Fernanda Espinosa Garcés, ministre des Affaires étrangères de l'Equateur, à la présidence de sa soixante-troisième session. Mme Espinosa Garcés devient ainsi la quatrième femme élue à ce poste depuis la création des Nations Unies, il y a 73 ans.

KHEMIS MILIANA : ANARCHIE DANS NOS MARCHÉS Pour quand l'ouverture des marchés de proximité ?

La prolifération des marchés informels à travers la wilaya d'Ain Defla est telle qu'il est devenu impossible de les quantifier. Il y en a partout, sur les trottoirs, dans les stations, devant les bâtiments, devant les mosquées et même à côté des locaux de commerces légaux.

A chaque coin de rue, dans la moindre petite placette des centres-villes ou des quartiers périphériques et ce, jusqu'aux cités éloignées des grandes villes de la wilaya, comme Khemis Miliana, El Attaf, Djendel, Miliana Sidi Lakhdar et Ain Defla ou ailleurs, des jeunes s'installent et proposent de tout. Il y a des fruits et légumes, des articles ménagers, des effets vestimentaires, des ustensiles de cuisine, de l'électronique, des téléphones portables et leurs accessoires, des cosmétiques, etc. Tout est disponible. Les mesures prises par les autorités et les innombrables saisies des services de police, n'ont jamais réussi à dissuader ces commerçants informels de continuer. Quelques-uns, rencontrés dans les rues de Khemis Miliana et à la cité marché, questionnés, affirment qu'il s'agit de la seule ressource dont ils disposent et «qu'ils continueront à travailler même s'il y a des saisies qui leur coûtent très cher». Bref, le commerce informel a pris de telles proportions que l'éradiquer est devenu un risque. Ainsi dans toutes les rues principales de ces villes, se sont des hectares de terrains vagues ou des dizaines de mètres de trottoirs et quelquefois carrément la chaussée, qui sont occupés. Parfois, les jeunes placent des guetteurs pour alerter les vendeurs dès l'arrivée d'une patrouille de police, permettant ainsi à tout le monde de décamper, mais ce n'est pas le cas à Khemis Miliana, notamment la rue de Hammadi, la placette du centre ville, rue de l'univers, Rue Benmira Tahraoui, ou les propriétaires des locaux de commerces ont dénoncé à maintes fois ces fraudeurs illégaux, en vain. Faute d'un retard de distributions des locaux de commerce achevés depuis plus de trois ans, d'ailleurs ils ont subi des dégradations terribles.

Par ailleurs pour les commerçants illégaux du marché de la fameuse « Edalla » à côté du quartier de Sidi Maamar à Khemis Miliana continuer à élargir au vu et au su des responsables de la ville et de la wilaya, pourtant ce marché se trouve à proximité de la RN4 et l'agence routière de la ville. En principe ils devaient être évacués vers les nouveaux locaux de commerce. «Nous allons nettoyer toute cette place et évacuer ce monde pour bientôt» Insiste le chef de daïra de Khemis Miliana dans une récente rencontre. Le maire de la ville Mr Moussa Ferrah a précisé aussi que des études sont en cours pour la réaménagement du marché du centre ville, en vue de rassembler ces vendeurs et les autoriser à exercer légalement. Mais l'anarchie héritée est grande et d'autres efforts sont nécessaires pour mettre de l'ordre». Affirme t-il.

Salim.Ben

ORAN :

Des "Omra" au profit de 300 agents de nettoyage et des récitants du Coran de la wilaya

Quelque 300 agents de nettoyage des différentes communes de la wilaya d'Oran et des récitants du Saint Coran bénéficieront d'une omra, a-t-on appris du directeur local des affaires religieuses et des waqfs, en marge d'une cérémonie de distinction des lauréats de deux concours de récitation du Coran et d'El Inshad, organisée mardi soir, après la prière des Taraouih, au niveau de la mosquée-pôle Ibn Badis.

"Un tirage au sort sera organisé pour désigner les bénéficiaires de ces omra parmi les agents communaux, ceux de l'EPIC propriété Oran, des récitants du Coran et des imams de la wilaya", a indiqué Messaoud Amrouche, soulignant que ces séjours aux lieux saints de l'Islam ont été offerts par des donateurs dont un a pris, à lui seul, une centaine de bénéficiaires.

Par ailleurs, au cours de cette soirée, trois lauréats du concours de récitation du Coran et trois autres lauréats du concours d'El Inshad, ont été primés, à l'occasion de la finale de cette deuxième édition de ces deux concours, coïncidant avec le début des dix derniers jours du mois de ce mois sacré.

La cérémonie de distinction des lauréats a été présidée par le wali d'Oran, Mouloud Cherifi, en présence des autorités locales et du mufti de la grande mosquée de Damas (Syrie), Cheikh Afionni Mohamed Adnane et de nombreux fidèles.

Le premier prix du concours de réci-



La cérémonie de distinction des lauréats du concours d'El Inshad. Chacun de ses deux primés a reçu une récompense financière de 300.000 DA.

BOUIRA :

Relogement de 42 familles dans la commune d'Ath Laâziz

Quarante-deux (42) familles ont été relogées mardi dans la commune d'Ath Laâziz, à quelques kilomètres au nord du chef-lieu de la wilaya de Bouira, et ce lors d'une cérémonie présidée par les autorités locales.

Lancée par le wali, Mustapha Limani, dans le cadre de la modernisation des villes de la wilaya et l'amélioration des conditions de vie des citoyens, cette opération de recasement s'est déroulée dans une ambiance de fête, après de longues années d'attente pour les familles concernées qui habitaient des bidonvilles. Les 42 bidonvilles et autres maisons précaires ont été complètement démolis avant

le début du recasement des 42 familles. "C'est la fin de notre calvaire qui a duré de longues années, Dieu merci. Je tiens à saluer les efforts des autorités de la wilaya à leur tête le wali Mustapha Limani pour ces logements neufs qui nous permettent de vivre notre vie dans des conditions décentes", s'est réjouie Fatima, une des femmes bénéficiaires de cette opération de recasement. Selon les détails fournis par les responsables de la municipalité d'Ath Laâziz, cette opération s'inscrit dans le cadre de l'éradication de l'habitat précaire. Elle n'a touché que 42 familles, et d'autres seront recasées plus tard. Par ailleurs, 688 autres

logements seront attribués à leurs bénéficiaires dans plusieurs communes de la wilaya de Bouira d'ici au 27 du mois de ramadan, soit le 11 juin en cours, selon les détails fournis à l'APS par le chargé de la communication de la wilaya, Laâdjil Latrache. "A l'occasion du 27ème jour du ramadan et dans le cadre de la célébration de la Nuit du destin ("Leilat El Qadr"), une opération partielle de distribution de logements sociaux a été retenue, a expliqué ce responsable. Sur instruction du premier magistrat de la wilaya, la Direction de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) remettra les clés aux bénéficiaires figurant

sur les listes publiées, vérifiées et confirmées. L'opération concernera Bouira où 168 unités des 814 logements sont fin prêts, le reste de l'opération de remise des clés est retenu pour le 5 juillet prochain.

"L'opération touchera aussi Ath Laâziz (70 logts), Aomar (90), Taghzout (50), Raouraoua (50) Bechloul (50), Bir Ghbalou (160), Aïn Bessem (27), Bouderbala (23), soit un total de 688 logements", a détaillé M. Latrache. Les autorités locales de la wilaya de Bouira comptent également attribuer prochainement à leurs bénéficiaires 4060 unités, dont 2081 seront affectés sans remise des clés, a ajouté la même source.

TISSEMSILT

Inauguration de 2 ouvrages d'art à Laâyoune et lancement de 92 logements dans le cadre du LPA à Khemisti

Mardi dernier, le wali par intérim de Tissemsilt, M. Abdelkrim Megherbi, accompagné d'une délégation composée du P/APW et des responsables des différents secteurs, a effectué une visite d'inspection et de travail dans la commune de Khemisti, chef lieu de daïra, pour inspecter le projet de réalisation d'un entrepôt frigorifique à Sidi Mansour (Khemisti), dont les travaux ont démarré le 26 décembre 2017 au taux d'avancement global de 35%, pour un délai de réalisation de 12 mois. Initié comme une juste panacée au problème récurrent de stockage des produits agricoles, notamment les produits de base de large consommation

tels le blé dur, le blé tendre et l'orge. Techniquement, le projet attribué à la société nationale de Batimétal, fait la projection d'une capacité totale de 200 000 quintaux sur une superficie de 5 000 m2, concrétisée par l'Office national interprofessionnel des céréales, financé par un crédit d'investissement à taux bonifié, adopté par le Conseil de participation de l'Etat en 2013. Après avoir entendu et suivi le compte rendu des travaux en cours, le wali a exprimé son mécontentement quant au rythme des travaux de ce projet, le wali a exprimé son insatisfaction du retard énorme de ce projet et à cet effet, le wali s'engage d'informer le mi-

nistre de l'agriculture et demande une commission d'enquête pour la négligence et le retard. Par ailleurs, le wali par intérim de Tissemsilt a donné le coup d'envoi de lancement du projet de réalisation de 92 logements dans le cadre du LPA. Dans la commune de Laâyoune relevant de la daïra de Khemisti, le wali par intérim, Abdelkrim Megherbi a procédé à l'inauguration de deux ouvrages d'art, pour le désenclavement des douars des zones rurales et contribuent à faciliter la circulation sur ces axes qui font les frais des crues d'oueds engendrées par les pluies.

ABED MEGHIT

AIN TÉMOUCHENT :

10 millions DA consacrés au concours de la meilleure ville

Un prix de 10 millions DA sera attribué à la collectivité qui décrochera la première place du concours de la meilleure ville, organisée par la wilaya d'Ain Témouchent, a annoncé le wali, Ouïnez Labiba. En présidant à la maison de l'environnement, le lancement de ce concours au titre de la célébration de la journée mondiale de l'environnement, le wali a souligné que toutes les communes doivent fournir des efforts dans le cadre du nettoyage pour déco-

cher ce prix d'encouragement sur budget de la wilaya. Mme Ouïnez a confirmé la présence de la wilaya d'Ain Témouchent au concours national de la ville verte, organisé par le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables en collaboration avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. "Trois villes de la wilaya d'Ain Témouchent seront sélectionnées pour prendre part à ce concours national", a-t-elle dit,

tout en saluant l'initiative locale menée par le secteur des affaires religieuses et wakfis de la wilaya d'Ain Témouchent, en initiant le concours de la meilleure mosquée. Le concours de la meilleure ville de la wilaya d'Ain Témouchent a été remporté, dans sa première édition l'année écoulée, par la commune de Chenouf ayant décroché le prix de 5 millions DA, une somme doublée cette année pour encourager les communes à préserver l'environnement.

À ALGER

Contrôle intensif des boutiques de prêt-à-porter en prévision de l'Aïd El Fitr

Les agents de contrôle de la qualité et de répression de la fraude relevant de la direction du commerce de la wilaya d'Alger ont intensifié les opérations de contrôle des marchés et boutiques de prêt-à-porter qui connaissent une grande affluence de familles notamment en ces derniers jours du Ramadhan, a-t-on appris mardi de M. Dahar El Ayachi, représentant de la direction.

Les agents de contrôle de la qualité et de répression de la fraude relevant de la direction du commerce d'Alger ont intensifié le contrôle des marchés de vêtements, de chaussures et de jeux, en prévision de l'Aïd El Fitr, ainsi que ceux des produits alimentaires de large consommation notamment ceux entrant dans la fabrication des gâteaux, a déclaré M. El Ayachi à l'APS. Il a indiqué que "le rush" des familles sur ces boutiques, notamment en cette troisième semaine de Ramadhan, avait incité les agents à ne ménager aucun effort, en vue de s'assurer du respect par les commerçants de la réglementation en vigueur. Lors des opérations de contrôle, les agents vérifient l'étiquetage sur les marchandises exposées à la vente pour lutter contre les produits contrefaits et s'assurent de l'affichage des prix des produits mis à la vente. Ils veillent également au contrôle de la facturation des marchandises exposées à la vente dans les différents magasins, marchés et surfaces commerciales au niveau d'Alger, pour lutter contre l'évasion fiscale et toute forme d'escroquerie de la part de l'opérateur économique, a ajouté le même respon-



sable, soulignant que le marché des jouets fait l'objet également d'un contrôle intensif, non seulement des pratiques commerciales (absence de factures), mais aussi de la qualité des jouets qui sont destinés à une tranche d'âge vulnérable et sensible. "Les agents de contrôle sont à pied d'œuvre, intensifiant ces derniers jours leurs actions au niveau

des marchés de vêtements, de chaussures et de jouets, outre le contrôle des produits de large consommation, ayant permis la saisie de plus de cinq tonnes de produits impropres à la consommation, principalement des viandes rouges et blanches, au cours des 10 premiers jours de ce mois sacré, a indiqué le même responsable.

SÛRETÉ DE LA WILAYA D'ALGER :

Arrestation d'un jeune pour falsification de sceaux et cachets d'institutions officielles

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté un jeune homme âgé d'une vingtaine d'années, pour falsification d'attestations scolaires et de travail et d'attestations d'affiliation à la sécurité sociale entre autres documents officiels, a indiqué mardi un communiqué de ce corps de sécurité. Le traitement de cette affaire de faux et usage de faux par les services de Sûreté de la wilaya d'Alger a permis l'arrestation d'un jeune homme, la vingtaine, qui s'adonnait à la falsification de sceaux et cachets

d'institutions officielles et de documents officiels, attestations scolaires et de travail et attestations d'affiliation à la sécurité sociale entre autres, ajoute le communiqué. L'affaire a été traitée suite à l'exploitation par les services de Sûreté de la circonscription administrative d'Hussein Dey d'informations indiquant qu'un individu offrait des services consistant à fournir tous les documents nécessaires pour la constitution d'un dossier de visa et autres à ses clients, les informant de manière professionnelle qu'il

s'agissait de documents contrefaits qu'on ne pouvait distinguer des originaux, précise la même source. Après la fouille du domicile en vertu d'un mandat de perquisition et la filature du suspect, le mis en cause a été arrêté. L'opération s'est soldée par la saisie d'un micro portable contenant plus de 100 dossiers constitués de documents falsifiés, outre des attestations scolaires, une fiche de paie, un dossier de visa et des documents sur lesquels sont apposés des modèles de cachets officiels et autres. Il a été pro-

cé également à la saisie de quatre copies de documents d'identité appartenant à des citoyens, de deux attestations d'affiliation à la sécurité sociale, d'une copie d'une attestation de travail et d'un montant estimé à 14 millions de centimes. Le mis en cause a reconnu les faits retenus contre lui dont la falsification des documents exigés dans les dossiers de demande de visa. Après finalisation de la procédure légale, l'accusé a été présenté au procureur de la République territorialement compétent.

SANTÉ

L'EHU d'Oran assure la rééducation à domicile pour les victimes d'AVC

Le service de neurologie de l'EHU "1er novembre" d'Oran a mis en place depuis mars dernier une unité Hospitalisation à domicile (HAD) avec une équipe médicale pour prodiguer des soins aux patients à leurs domiciles, a indiqué mardi la chef de ce service le Pr. Douniâzed Badsî. Cette unité composée d'un neurologue, d'un infectiologue, de deux médecins généralistes, d'un kinésithérapeute, de deux infirmiers, d'une orthophoniste, d'une psychologue et d'une assistante sociale, prend en charge des victimes d'AVC dont l'état a été stabilisé au niveau de l'hôpital, a expliqué cette praticienne à l'APS. "Les séquelles d'AVC nécessitent une prise en charge spécifique, une rééducation avec le concours de kinésithérapeutes et orthophonistes notamment, pour la reprise des capacités physiques altérées", a relevé le Pr. Badsî, ajoutant que ce genre de prise en charge "est possible à domicile, ce qui représente un grand avantage pour les patients qui n'ont pas à se déplacer jusqu'à l'hôpital, mais aussi pour le service

qui récupère plusieurs lits." L'unité s'occupe, par ailleurs, de patients atteints d'autres pathologies, comme la démence et la sclérose en plaque, a indiqué la même responsable, ajoutant que la mise en place de cette unité est venue en réponse à une demande des patients qui ne pouvaient pas trouver ce genre de services même chez le privé. "Le facteur psychologique est important. Beaucoup de

patients préfèrent rester chez eux pour recevoir ce genre de soins, tout à fait possible en milieu extra-hospitalier", a-t-elle affirmé. Depuis son lancement, l'unité prend en charge une trentaine de patients, avec une moyenne de trois visites au maximum par jour, car les soins nécessitent beaucoup de temps, ceux de la rééducation notamment, jusqu'à quatre heures par patient, a précisé cette spécialiste.

MILA:

Un enfant retrouvé pendu dans le lotissement nord de la ville

Un enfant, âgé de 13 ans a été découvert dans la nuit de lundi à mardi, pendu à un arbre au lotissement nord de la ville de Mila, a-t-on appris des services de la Sûreté nationale. Le corps sans vie de l'enfant a été retrouvé derrière l'école primaire "Rabah Lahmer" au lotissement nord de la ville de Mila par des habitants de cette localité après la prière des tarawih, a précisé la même source. La victime a été transférée à la morgue de l'hôpital des frères Meghlaoua de Mila, a-t-on noté soulignant que le père de la victime avait signalé aux services de la police, la disparition de son fils lundi vers 16 heures.

AÏN DEFLA : Plus de 1780 logements socio-locatifs en cours de réalisation à El Attaf



Au total 1788 logements sociaux locatifs sont en cours de réalisation dans la commune d'El Attaf (30 km à l'ouest de Aïn Defla), a-t-on appris mardi du directeur de l'Office local de Promotion et de Gestion Immobilière (OPGI).

Les sites concernés par la réalisation de logements sont ceux d'Ouled Moussa (380 unités), Zerrarka (120 unités), Nessissa (1010 unités), Sidi Bouabida (200 unités), ainsi qu'un site situé à proximité de la brigade de la Gendarmerie nationale (78 unités), a indiqué Rachid Chabour, en marge d'une visite effectuée par le wali de Aïn Defla dans la commune d'El Attaf à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de l'environnement. Les logements en question seront réceptionnés durant l'année en cours, a assuré M. Chabour, faisant état de l'achèvement des travaux de VRD et d'électricité au niveau de certains sites. Lors de sa visite dans la commune d'El Attaf, le wali de Aïn Defla, Azziz Benyoucef, s'est rendu à la cité El Moustaqbal, à l'entrée est de la ville, laquelle a fait l'objet d'une vaste opération d'aménagement.

Discutant avec le président du comité de quartier, le chef de l'exécutif a mis l'accent sur la nécessité de la préservation de la cité et de lutter contre tout comportement susceptible de lui nuire ou de porter atteinte à son image de marque.

Aux habitants du quartier qui lui ont demandé de leur réserver une aire de jeu pour leurs enfants, le wali a répondu favorablement à cette doléance, observant que l'ancrage de la culture se rapportant à la préservation de l'environnement est "un travail de longue haleine nécessitant la mobilisation de tous."

COLLECTE DES DÉCHETS

Une vaste campagne de collecte de déchets plastiques organisée sur les plages d'Annaba

Une vaste campagne de collecte des déchets plastiques, a été lancée mardi sur les plages de la wilaya d'Annaba, dans le cadre de la lutte contre la pollution et la prolifération de ce genre de déchets.

Coincitant avec la Journée internationale de l'environnement, cette campagne, dont le coup d'envoi a été donné depuis la plage Rizi Omar de la ville d'Annaba, se poursuivra tout l'été sur l'ensemble des plages de la wilaya, a indiqué le directeur local de l'environnement, Mourad Khabber. Prennent part à cette initiative qui vise à sensibiliser le public à "l'importance économique et environnementale du recyclage" le centre technique d'enfouissement des déchets (CET), les services d'hygiène de la commune d'Annaba, l'entreprise "Annaba Nadifa", en plus d'associations de jeunesse, de clubs écolos et de nombreux bénévoles. Parallèlement à cette opération et en coordination avec l'entreprise "Annaba nadifa" et le Centre technique d'enfouissement (CET), la Maison de l'environnement de la wilaya d'Annaba entend organiser tout au long de la saison estivale des campagnes de sensibilisation à travers les plages de la wilaya afin de sensibiliser les estivants sur les dangers des déchets en matière plastique. Il est à noter que les 350 tonnes de déchets (plastiques, bois, métaux) collectées quotidiennement dans la wilaya d'Annaba, sont transférées au CET d'El Berka Zerga, dans la commune de Sidi Amar, et aux décharges contrôlées de Berrahel et Chetaibi. La wilaya d'Annaba avait connu, en mai dernier, le lancement d'une opération pilote de tri sélectif des déchets ménagers dans un quartier, situé au nouveau pôle urbain d'El Kalitoussa, dans la commune de Berrahel.

FAO: La pêche illégale met en danger les écosystèmes marins



Les océans du globe sont une source importante de la biodiversité de la planète, mais la pêche illégale et les engins de pêches abandonnés, perdus ou rejetés mettent en danger les écosystèmes marins, a indiqué l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture sur (FAO) son site web.

La santé de nos océans étant en jeu, la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INDNR) est rapidement devenue un problème extrêmement sérieux. Le terme "pêche INDNR" est utilisé pour toute activité de pêche qui est menée en marge de la loi. Il existe de nombreux types de pêche illicite entre autres, pêcher sans permis ou sans autorisation, ne pas signaler de façon précise le poisson capturé, pêcher dans des zones interdites et capturer ou vendre des espèces interdites.

"On parle de pêche INDNR lorsque les pêcheurs et leurs navires ne répondent pas aux exigences stipulées par les lois régionales, nationales et internationales qui régissent l'industrie de la pêche" précise la même source.

La pêche INDNR non seulement pille les océans du monde à hauteur de 26 millions de tonnes de poisson et de fruits de mer par an, entraînant ainsi des pertes financières stupéfiantes s'élevant à 23 milliards de dollars des Etats-Unis par an, mais elle porte également atteinte aux moyens de subsistance des pêcheurs, exacerbe la pauvreté et contribue fortement à l'insécurité alimentaire.

"Pour la première fois, grâce à l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'Etat du port (PSMA) et à d'autres instruments internationaux, nous avons les moyens de mettre fin à la pêche illégale", pré-

cise la FAO. Elle explique que PSMA vise à mettre un terme aux activités de pêche illicite par le renforcement des protocoles d'inspections dans les ports pour les navires de pêche battant pavillon étranger qui ont été signalés comme ayant potentiellement enfreint les lois en matière de pêche.

Il s'agit du premier accord international juridiquement contraignant qui vise spécifiquement la pêche INDNR. Avant d'arriver sur le marché, la majorité des poissons pêchés dans les mers et les océans par des bateaux étrangers transitent par un port.

L'accord permet en effet de contrôler les bateaux de pêche entrant dans n'importe quel port, renforce la coopération régionale et internationale et empêche la pénétration sur les marchés nationaux et internationaux de produits capturés dans le cadre d'activités de pêche illicites, non réglementées et non déclarées.

Par ailleurs, environ 23 milliards de dollars de produits comestibles de la mer sont pillés dans les mers et océans chaque année, soit un poisson sur cinq vendus.

La pêche INDNR nuit particulièrement aux régions où les capacités de gouvernance et de surveillance sont insuffisantes et affaiblit surtout les activités de pêches artisanales dans bon nombre de régions les plus vulnérables.

En outre, la pêche illégale est, bien trop souvent, liée à d'autres activités illégales, telles que les violations des droits du travail et d'autres droits humains qui ont des effets néfastes sur les travailleurs de l'industrie halieutique et leurs communautés.

En raison de ses effets dévastateurs, la pêche INDNR nous concerne tous. Elle constitue une grave

menace pour la santé de nos océans et met en péril les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire de ceux qui dépendent des océans. Pour donner un ordre d'idée, les pêches et l'aquaculture emploient actuellement 56 millions de personnes. Par ailleurs, de nombreuses autres personnes dans des activités connexes, telles que la manutention, la transformation et la distribution.

La pêche et la pisciculture assurent la subsistance et soutiennent 12% de la population mondiale

Au total, la pêche et la pisciculture assurent la subsistance et soutiennent les familles de quelque 660 à 880 millions de personnes, soit 12% de la population mondiale.

Gérer les engins de pêche de façon adéquate contribue considérablement à la protection de nos océans. La pêche INDNR peut être l'une des causes de la présence d'"engins fantômes" dans nos océans, étant donné que ceux qui pratiquent des activités de pêche INDNR peuvent se débarrasser de leur engins en les jettant par dessus bord afin d'échapper à la détection des autorités.

Ils sont également susceptibles d'opérer dans des conditions qui augmentent les risques de perte des engins, par exemple en pêchant de nuit ou lorsque les conditions de mer sont difficiles. Malheureusement, au moins 640 000 tonnes de engins de pêche seraient abandonnées, perdues ou rejetées dans les océans chaque année, ce qui constitue une sérieuse menace pour l'environnement marin et les ressources marines, du fait que ces engins continuent de "pêcher" même après qu'ils ont été abandonnés.

SELON L'UNICEF Près de la moitié des enfants afghans non-scolarisés à cause des conflits

Près de la moitié des enfants âgés de 7 à 17 ans, soit 3,7 millions, ne vont pas à l'école en Afghanistan, à cause des conflits qui déchirent ce pays d'Asie centrale, a indiqué lundi l'Unicef. Se basant sur son étude «Enfants non-scolarisés», le Fonds de l'Onu pour l'enfance indique que les filles constituent 60 pc des enfants en dehors du système scolaire en Afghanistan. Dans les provinces les plus durement touchées - notamment Kandahar, Helmand, Wardak, Paktika, Zabol et Uruzgan - «jusqu'à 85 pc des filles ne vont pas à l'école», déplore l'étude.

Outre l'insécurité, la pauvreté et la discrimination, l'étude a conclu que le déplacement et le mariage des enfants compromettent «de manière significative» les chances d'un enfant d'aller à l'école. «Quand les enfants ne vont pas à l'école, ils sont exposés aux dangers d'abus, d'exploitation et de recrutement», a averti Adele Khodr, représentant de l'Unicef en Afghanistan, cité dans l'étude. Sur une note plus positive, l'étude a fait savoir que les taux de décrochage scolaire restent faibles, et que 85 pc des garçons et des filles qui commencent l'école primaire atteignent la dernière année, tandis que 94 pc des garçons et 90 pc des filles qui commencent le premier cycle du secondaire le terminent. «Le défi consiste donc à amener les enfants à commencer l'école d'abord», a souligné l'Unicef. «Nous appelons le gouvernement afghan à déclarer 2018 Année de l'éducation», a dit M. Khodr, ajoutant que l'éducation est un gage de stabilité dans un pays en proie aux conflits et à l'insécurité.

APS

MIGRATIONS La police française à la frontière italienne épinglée dans un rapport



La prise en charge par la police française des migrants à la frontière franco-italienne à Menton est épinglée mardi dans un rapport officiel qui indique que la prise en charge des personnes étrangères à Menton s'effectue dans des "conditions indignes et irrespectueuses de leurs droits". "L'objectif de réacheminement des migrants interpellés à la frontière franco-italienne par la police aux frontières (PAF) s'apparente à une obligation de résultat: garantir l'étalement de la frontière dans le déni des règles de droit", cingle le Contrôleur général des lieux de privation de liberté (CGLPL), autorité administrative indépendante. Le constat est sans appel: la prise en charge des personnes étrangères à Menton s'effectue dans des "conditions indignes et irrespectueuses de leurs droits". Les conditions dans lesquelles les décisions de refus d'entrée sont notifiées aux migrants les "privent de toute possibilité d'exercer leurs droits afférents à leur situation", comme le fait de consulter un médecin, de faire avvertir un proche ou d'échanger avec un interprète, indique le rapport. Les contrôleurs regrettent également que la prise

en charge des mineurs isolés ne soit "pas ou peu différenciée" de celle des adultes, bien que ceux-ci possèdent des droits et garanties différents.

L'insalubrité des locaux de cette police est également pointée du doigt. Les étrangers, qui peuvent être gardés plusieurs heures, voire passer la nuit dans ces locaux, ne bénéficient en outre d'"aucun repas", mis à part de l'eau et quelques madeleines parfois proposées par les fonctionnaires de police.

Pour l'avocate niçoise Mireille Damiano, qui défend fréquemment les migrants poursuivis pour aide aux migrants, "c'est un rapport tout à fait sévère et pertinent". Elle se félicite notamment qu'il pointe l'absence de garanties apportées aux mineurs, mais aussi aux personnes désireuses de demander l'asile en France: "Le seul fait qu'ils arrivent d'Italie n'est pas une raison pour les en priver", assure-t-elle.

A Nice (sud-est), le tribunal administratif a rendu au cours des derniers mois plusieurs décisions désavouant la préfecture et constatant des violations du droit d'asile à la frontière franco-italienne.

FRANCE : 16 départements placés en alerte orange pour orages



Seize départements du sud-ouest, du centre et du centre-est de la France ont été placés mardi en alerte orange pour orages en raison de l'arrivée d'un nouvel épisode orageux, selon Météo-France. Les départements concernés sont l'Ain, l'Allier, l'Aveyron, la Corrèze, la Creuse, la Dordogne, l'Isère, la Loire, le Lot, le Lot-et-Garonne, le Puy-de-Dôme, le Rhône, le Tarn, le Tarn-et-Garonne et la Haute-Vienne. Le département de l'Eure reste également en vigilance orange ce mardi pour

"pluies-inondations" et "orages" après de fortes intempéries survenues la veille, causant la mort d'un automobiliste de 37 ans. Son véhicule a été retrouvé à proximité de la route départementale D840, près de Pi-seux, et les premiers éléments de l'enquête indiquent que l'homme aurait perdu le contrôle de sa voiture qui s'est retournée dans une cuvette remplie d'eau. "De nouvelles précipitations orageuses devraient toucher une grande partie du département de la fin de

matinée au milieu de l'après-midi, ajoutant en moyenne de 15 à 30 mm sur des zones déjà bien touchées par les pluies de cette nuit. Au total, sur une moitié sud-ouest du département, on peut attendre en moyenne sur l'épisode de 40 à 70 mm, voire localement 80 mm", a indiqué l'organisme français de météorologie dans son bulletin ce mardi. La fin de l'alerte orange est prévue pour 21 heures (heure locale) ce mardi bien que Météo-France annonce des orages tout au long de la semaine.

CHINE: Un feu de forêt continue de faire rage dans le nord du pays

Plus de 4.300 policiers et pompiers ont été mobilisés pour lutter contre des incendies de forêt ayant commencé vendredi dans la région autonome de Mongolie intérieure, dans le nord de la Chine, mais continue de progresser pour la cinquième journée consécutive, ont annoncé mardi les autorités locales. Le feu a commencé vendredi dans la réserve naturelle nationale de Hanma, dans le nord des montagnes du Grand Khingan, et s'est propagé vers la province voisine du Heilongjiang di-



manche après-midi, a rapporté l'agence de presse Chine Nouvelle. Ce qui a nécessité la mobilisation de plus de 4.300 pompiers et policiers forestiers pour lutter contre les flammes. Des précipitations ar-

tificielles devraient également être utilisées selon la même agence. Les températures élevées et la sécheresse dans la région ont augmenté le risque de feux de forêt dans les montagnes.

11 morts et 9 blessés dans une explosion dans une mine



Onze personnes ont été tuées et neuf autres ont été blessées dans une explosion dans une mine de fer dans le nord-est de la Chine, dans la province du Liaoning, a rapporté la télévision d'Etat chinoise CCTV. Vingt-cinq autres personnes se sont par ailleurs retrouvées piégées à la suite de la déflagration à l'intérieur de la mine, gérée par le groupe "China National Coal". Les blessés ont été transportés à l'hôpital et la municipalité de Benxi a déployé une équipe de secours, selon CCTV. La Chine est fréquemment le théâtre d'acci-

dents miniers meurtriers. Dix-huit mineurs ont ainsi perdu la vie à la suite d'une fuite de gaz dans une mine de charbon du centre de la Chine, dans la province du Hunan en mai 2017. En mars 2017, 17 mineurs avaient trouvé la mort lorsque le monte-charge dans lequel ils se trouvaient s'était décroché dans une mine du nord-est du pays. En décembre 2016, au moins 59 mineurs avaient été tués dans des explosions à l'intérieur de deux mines situées en Mongolie intérieure et dans la province du Heilongjiang, dans le nord-est du pays.

Un typhon s'abattra sur le sud de la Chine

Le quatrième typhon de l'année approche des zones côtières des provinces de Guangdong et de Hainan (sud), ont annoncé mardi les autorités météorologiques locales. "Mardi vers 17h, l'oeil du typhon se trouvait au dessus de la mer à 70 kilomètres du sud-est de la ville de Wenchang (Hainan)", a précisé la même source. Il devrait toucher terre ou parcourir les zones côtières de l'est de Hainan mardi soir et toucher de nouveau terre dans les villes littorales de Guangdong et de Hainan connaissant de puissantes vagues, des coups de vent et des tempêtes.



Le service de ba-

teaux passagers à travers le détroit de Qiongzhou, entre Hainan et le Guangdong, a été interrompu mardi après-midi et après une courte reprise, il a de nouveau été suspendu mardi à 10h30.

ATTENTAT EN AFGHANISTAN: Au moins 14 morts



Au moins 14 personnes ont été tuées et neuf autres blessées lundi à Kaboul dans l'attentat-suicide visant un rassemblement de dignitaires religieux, a indiqué la police dans un nouveau bilan. Un précédent bilan a fait état de 7 morts. L'assaillant, qui s'est fait exploser avant l'entrée de la tente où se tenait une «grande assemblée» de milliers d'oulémas venus des 34 provinces, tuant et blessant essentiellement des civils, selon la police. La bombe a été déclenchée au moment où les imams quittaient la grande tente sous laquelle ils étaient installés dans l'ouest de la capitale afghane, engendrant la mort de 7 imams, de 4 agents de sécurité et 3 autres personnes, selon un responsable gouvernemental.

L'attentat n'a pas encore été revendiqué. Les violences ont fait des dizaines de morts ces derniers mois à Kaboul et la situation ne risque pas de s'apaiser à l'approche des élections législatives et présidentielle du 20 octobre.

BACCALAURÉAT AU MAROC: Des sujets des examens "fuités" sur les réseaux sociaux



Les examens de la 2ème année du baccalauréat ont commencé ce mardi dans les différents lycées marocains et les sujets des épreuves ont déjà fuités, quelques minutes seulement après leur distribution en classe, rapporte la presse locale.

Ainsi, juste quelques minutes après la distribution des sujets des examens, des copies des sujets de physique-chimie et d'arabe ont été publiées sur les réseaux sociaux et sur des sites bien connus des candidats. Les pirates ont pris le soin de publier aussi les corrigés sur les réseaux sociaux. Une source du ministère de l'Ense-

ignement supérieur, citée par la presse locale, a indiqué qu'"un groupe de candidats a diffusé des copies des sujets sur les réseaux sociaux", ajoutant que "les autorités qui suivent de près les examens ont réussi à inculper plusieurs suspects dans la matinée". La même source a souligné que les mis en cause qui ont mis en ligne les épreuves du baccalauréat seront présentés devant des conseils de discipline pour déterminer les procédures judiciaires qui seront entamées à leur encontre.

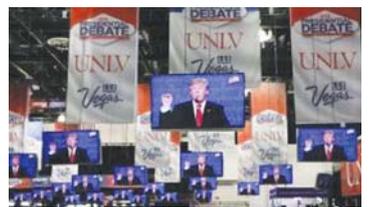
Plus de 21 personnes suspectées de fraude et de fuites de sujets ont été arrêtées cette année au Maroc,

selon la même source. De son côté, le ministre de l'Education marocain a démenti, dans un communiqué repris par la presse locale, ces informations reliées par des sites électroniques, sur des fuites des épreuves lors du premier jour des examens.

"Il s'agit de photos de certaines épreuves prises dans les salles d'examen par certains candidats après le début des examens", affirme le ministre dans son communiqué, ajoutant que "ces photos ont été délibérément diffusées sur les réseaux sociaux pour induire en erreur l'opinion publique concernant la fuite des sujets d'examens".

ÉTATS-UNIS Plus des deux tiers des Américains se disent saturés d'informations

Quelque 68% des Américains se disent saturés d'informations, "épuisés" par le volume de nouvelles qui leur parvient chaque jour, selon une étude publiée mardi par l'organisation indépendante Pew Research Center. A noter que la seule autre réponse possible était de se dire satisfait de la quantité d'informations qui leur arrive, un choix retenu par 30% des personnes interrogées. La proportion de sondés qui se disent "épuisés" par le



volume d'informations est encore plus importante chez les sympathisants républicains, qui se disent émerveillés à 77%. L'enquête a été réalisée du 22 février au 4 mars par l'institut GfK Group pour le Pew Research

Center sur un échantillon de 5.035 personnes âgées de 18 ans et plus. Parmi les personnes interrogées, 65% ont indiqué suivre l'actualité "la plupart du temps, qu'un événement important se déroule ou non".

RD CONGO Fin de la vaccination contre Ebola à Mbandaka, 2 semaines après le lancement

Les autorités sanitaires congolaises ont annoncé lundi la fin de la vaccination contre la maladie à virus Ebola à Mbandaka, grande ville du nord-ouest de la République démocratique du Congo. «La ceinture de vaccination à Mbandaka a été bouclée. Toutes les personnes cibles pour la vaccination à Mbandaka, à savoir les professionnels de santé, les contacts des cas confirmés et les contacts des contacts, ont été vaccinées», a écrit dans un communiqué le ministère congolais de la Santé. Depuis

le lancement de la vaccination le 21 mai dans la région, «1.112 personnes ont été vaccinées, dont 567 à Mbandaka, 269 à Bikoro et 276 à Iboko».

Le ministère a compté 25 décès sur 53 cas confirmés ou suspects, dans son dernier bilan daté du 2 juin. L'épidémie d'Ebola a été déclarée le 8 mai à Bikoro (à 100 km de Mbandaka et 600 km de Kinshasa), à la frontière avec le Congo-Brazzaville. C'est la neuvième fois que la RDC est touchée par une épidémie d'Ebola depuis d'apparition de la maladie sur le sol congolais

CANICULE : CE QU'IL FAUT MANGER POUR RÉSISTER À LA CHALEUR

Les températures exceptionnelles que nous connaissons actuellement mettent à mal notre corps. Il faut donc lui apporter un carburant adapté pour qu'il résiste aux fortes chaleurs et que nous gardions suffisamment d'énergie. Découvrez les ingrédients pour composer le menu idéal quand il fait 35° à l'ombre !

Les soupes froides

Si le gaspacho est une spécialité espagnole, ce n'est pas un hasard... La péninsule ibérique connaît une régularité de grosses chaleurs l'été, les Espagnols ont bien compris qu'il fallait trouver un moyen de s'hydrater tout en faisant le plein de vitamines et de minéraux.

Le gaspacho traditionnel est une soupe froide à base, notamment, de tomates et de concombres. Mais toutes les fantaisies sont acceptées en cuisine et vous pouvez imaginer des soupes froides avec d'autres légumes d'été.

Les fruits à jus

Bien de mieux qu'un melon bien juteux ou une pastèque pour se rafraîchir.

La pastèque est une source naturelle de certains électrolytes (sels minéraux) importants comme le sodium et le potassium, que nous perdons lorsque nous transpirons. C'est le fruit idéal à consommer au cours des mois chauds de l'été car, avec sa concentration élevée en eau, il prévient la déshydratation.

Quant au melon, c'est un fruit particulièrement rafraîchissant du fait de sa très forte teneur en eau (90 %) et de son apport calorique peu élevé : entre 35 et 40 kcal pour 100 g.

Les œufs

Vous partez pique-niquer (bien à l'ombre évidemment !) ? Emportez avec vous des œufs durs que vous aurez préalablement placés au frigo pour le côté « coup de frais ». Les œufs ont le principal avantage d'être une source importante



de protéines. En cas de fortes chaleurs, ils peuvent remplacer avantageusement un steak saignant ou un poisson, sans tout

jours appétissants quand les températures augmentent. Les œufs apportent aussi des vitamines D, E et K, et contiennent des minéraux intéressants, tel que le fer ou le phosphore.

Les glaces et sorbets

Quoi de mieux qu'une glace ou un sorbet pour se donner un coup de foin et en cas de grandes chaleurs ? Si vous voulez vraiment un effet rafraîchissant, optez plutôt pour un sorbet, moins sucré que la glace. En effet, le sorbet est composé de fruits et d'eau tandis que la glace contient aussi de la crème fraîche. Une glace dernière est idéale si on veut se faire plaisir avec un dessert gourmand même quand il fait très chaud !

Les laitages

Les laitages sont riches en eau et, pour peu que vous consommiez les moins gras, sont appréciés quand il fait chaud l'été. Au goûter, vous pouvez boire un grand verre de lait demi-écrémé qui contient plus de 80% d'eau. Les yaourts écrémés (88%) et fromages blancs (0% de matières grasses et 86% d'eau) permettent aussi de s'hydrater en mangeant. Et si vous ne pouvez résister à un morceau de fromage, préférez les fromages à pâte molle plutôt que les fromages à pâte dure car ils contiennent davantage d'eau.

Nutrition : Des probiotiques pour prévenir l'inflammation et l'obésité



Les probiotiques contenus dans les graisses de poissons permettent d'éviter la prise de poids et l'inflammation, selon une nouvelle étude scientifique.

Les probiotiques sont décidément de plus en plus prisés pour leur atout santé. Susceptibles d'influencer notre appétit, notre immunité, notre alimentation ou même notre humeur, certains probiotiques pourraient même permettre de lutter contre l'inflammation ou l'obésité.

Une alimentation riche en poissons gras, et donc en « bonnes graisses » serait ainsi plus bénéfique à la flore intestinale qu'une alimentation à base de grasse porcine, selon une étude parue dans la revue Cell Metabolism.

« Nous voulions déterminer si la flore intestinale contribuait directement aux différences métaboliques associées aux alimentations riches en graisses saines et malsaines », explique Robert Caesar, auteur principal de l'étude et chercheur à l'Université de Göteborg en Suède. « Notre objectif est d'identifier les interventions pour optimiser la santé métabolique humaine. »

L'équipe de recherche a travaillé en laboratoire sur des souris précédemment nourries de façon saine, auxquelles ils ont transplanté la flore intestinale d'autres souris, ayant suivi une alimentation riche en graisses. Parmi ces dernières, un groupe avait été nourri de graisses de poissons alors que le second groupe avait reçu une alimentation riche en grasse porcine. Ces deux alimentations contenaient le même nombre de protéines et de fibres diététiques. Chez les souris ayant reçu une transplantation issue de souris nourries à la grasse de poisson, la composition de la flore intestinale finale était très différente de celle des autres souris, ayant reçu le transplant de celles nourries à la grasse porcine.

Et après 11 semaines d'étude, les deux groupes de souris transplantées n'affichaient ni le même poids ni le même type d'inflammation. Dans ce sens, les probiotiques issus d'une alimentation riche en « bonne grasse » préviendraient l'obésité et l'inflammation.

En final, et grâce à des expériences complémentaires, les chercheurs ont conclu que le microbiote (ou flore intestinale) jouait un rôle important pour promouvoir les effets bénéfiques de la grasse de poisson, et contrebalancer les effets négatifs de la grasse porcine.

Pour autant, les auteurs précisent que d'autres travaux seront nécessaires pour déterminer si des bactéries de la flore intestinale peuvent être administrées et de quelle façon, dans un objectif d'optimiser leurs bienfaits sur la santé.

MÉFIEZ-VOUS DES ALIMENTS ENRICHIS EN POLYSTÉROL

Les aliments enrichis en polystérol n'ont aucun effet bénéfique sur les maladies cardiovasculaires contrairement aux allégations des fabricants selon l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation.



Sollicitée par l'association de consommateurs français, UFC Que Choisir, l'ANSES a analysé les vertus soit disant « anticholestérol » des aliments enrichis en phytostérols comme les margarines ou yaourts. Elle a déclaré dans un communiqué que « les aliments enrichis en phytostérols, comme les margarines ou yaourts portant la mention « anticholestérol » sur l'emballage, n'ont aucun effet démontré pour abaisser le risque de maladie cardiovasculaire ».

« Alors que les consommateurs français ingurgitent chaque année plus de 7000 tonnes de ces produits, il est inadmissible que subsistent des doutes sur l'innocuité de produits vendus au rayon frais au milieu d'anodins yaourts ou margarines », affirme l'association qui se félicite de l'avis de l'ANSES.

« Les phytostérols ou stérols végétaux sont des composés naturels présents dans les plantes, notamment les graines et les oléagineux. Même si ces composés entrent en compétition avec le cholestérol au niveau de l'absorption intestinale et limitent ainsi son ingestion, aucun apport nutritionnel de référence n'est défini pour ces substances qui ne sont pas des molécules essentielles au fonctionnement de l'organisme », rappelle l'ANSES dans son compte-rendu. De plus, si les phytostérols peuvent réduire en moyenne d'environ 10% le taux de cholestérol total et la teneur en LDL-cholestérol (le « mauvais » cholestérol), l'ANSES précise que « chez près d'un tiers des consommateurs, ces aliments n'induisent pas de baisse du LDL-cholestérol et que leur bé-

néfice sur la prévention des maladies cardiovasculaires n'est pas démontré ».

Des risques cardiovasculaires

L'agence signale même que la consommation d'aliments enrichis en phytostérols pourrait augmenter le risque cardiovasculaire en raison d'une baisse de la concentration de bêta-carotène dans le sang. « Mais comme il

n'existe pas d'étude portant sur les effets des phytostérols directement sur les maladies cardiovasculaires, on ne peut pas conclure à ce jour », explique l'ANSES.

L'ANSES recommande aux femmes enceintes, allaitantes et aux enfants de ne pas consommer ces produits et appelle les personnes au fort taux de cholestérol à consulter un médecin.

4 SIGNES QUI PROUVENT QUE VOUS MANQUEZ DE FIBRES

Selon les recommandations officielles, il faut entre 25 et 30 g de fibres par jour, et pas seulement pour lutter contre la constipation ! Ligne, transit, cholestérol, taux de sucre, les fibres jouent un rôle primordial pour la santé. Mais souvent, nous en mangeons beaucoup moins. Découvrez les signes qui révèlent que vous êtes en manque de fibres et nos recommandations pour en consommer plus au quotidien.

Vous êtes constipé

Les fibres insolubles favorisent le transit. Un des signes les plus courants que vous manquez de fibres est la constipation. Si vous êtes les fibres car vous avez peur des ballonnements ou du mal les supporter, changez votre alimentation progressivement et saupoudrez les légumineuses de cumin qui limite les douleurs digestives.

Vous avez un taux élevé de cholestérol

Les fibres solubles ont le vertu de diminuer le taux de mauvais cholestérol. Elles fonctionnent comme un piège pour se lier au cholestérol dans le système digestif et l'éliminer naturellement de l'organisme.

Vous avez faim 45 minutes après votre repas

Si vous vous sentez affamé rapidement après votre repas, il est probable que vous n'avez pas mangé assez de fibres. En effet, les fibres ont un pouvoir rassasiant et accélèrent le processus de satiété. Elles permettent de sentir son estomac bien rempli et de limiter la faim au cours de la journée.

Vous êtes en surpoids

Les fibres aident à maigrir. Les fibres solubles ont la particularité de former une sorte de gel dans le tube digestif, où elles se lient aux graisses et ralentissent la digestion des glucides. Elles limitent donc l'absorption des calories par l'organisme. De plus, elles évitent une trop forte sollicitation de l'insuline impliquée dans la prise de poids.

Les astuces pour manger plus de fibres

Mangez plus de fruits bios, (pour garder la peau plus riche en nutriments), de légumes et de légumes secs. Remplacez les céréales raffinées (blanches) par leurs



équivalents complets.

Ajoutez des fruits secs (amandes, noix, pistaches, figues, abricots et dattes séchées) dans vos salades de crudités ou de fruits. Et n'oubliez pas les légumineuses, ou légumes secs (pois chiches, lentilles, pois cassés, haricots rouges...) dans votre alimentation.

Une consommation insuffisante en fibres alimentaires (légumes secs, riz complet, pâtes complètes, fruits, pain) peut augmenter le risque de maladies cardio-

vasculaires, d'obésité, de diabète de type 2 et de cancer colorectal et favoriser la prise de poids. Selon une étude américaine de 2011 « Dietary fiber intake and mortality » portant sur 388 122 personnes de 50 à 71 ans suivies pendant 9 ans, la consommation régulière de fibres alimentaires entraîne une diminution de 22 % de la mortalité présente et est associée à une réduction de 34 % de la mortalité cardiovasculaire, de 46 % pour la mortalité des maladies respiratoires et de 59 % pour les maladies infectieuses.

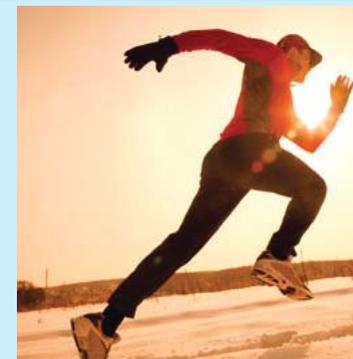
JE MANGE QUOI EN FONCTION DE MA PRATIQUE SPORTIVE ?

L'assiette du sportif ne contient pas la même chose selon qu'on fait le minimum syndical (30 minutes de marche rapide par jour) ou 3 heures de gym hebdomadaire. Qu'est-ce qu'on met au menu pour assurer pendant l'effort et éviter le coup de pompe entre deux séances ? Conseils de pro.

Si je fais du sport léger
Mon profil : grosso modo, je fais l'équivalent de 30 minutes de marche rapide par jour et un jogging matinal d'une demi-heure le dimanche matin. Ma dépense énergétique est donc très faible : je ne dépense même pas 200 calories par séance.

Mes conseils nutri : on respecte les règles de l'équilibre alimentaire : on répartit correctement les protéines, les lipides et les glucides. Et bien sûr on ne saute pas de repas (sinon notre organisme stocke les graisses pour anticiper un manque).

On s'octroie 1 plaisir par semaine (à pâtisserie par exemple). On pense



toujours à bien s'hydrater (au minimum 8 verres par jour).

Si je fais du sport modéré
Mon profil : je m'entraîne au moins 3 séances par semaine avec par exemple 2 heures de sport d'endurance (type jogging,

voit composer le glycogène musculaire (le carburant de l'effort). On ajoute des glucides aux trois repas de la journée. Le repas qui suit l'activité sportive est important. Il doit couvrir les besoins nutritionnels en vitamines et minéraux (hydratants et reminéralisants) et restaurer le stock en glycogène. L'objectif est triple : récupérer, éviter la fatigue et continuer à s'exercer sans risque de blessures.

Si je fais du sport intensif

• Mon profil : je fais du sport 5 à 6 fois par semaine voire tous les jours ou je m'entraîne pour une compétition. Ma dépense énergétique est importante.

• Mes conseils nutri : il est recommandé d'augmenter ses apports en nutriments essentiels (vitamines, protéines, minéraux) de façon à combler ses besoins en glycogène nécessaire pour l'effort musculaire et la récupération. Et bien sûr, il faut boire beaucoup !

gym, sport cardio) et 1 heure de résistance (renforcement musculaire). Ma dépense énergétique est modérée. Mes conseils nutri : au cours du repas qui précède la séance de sport on augmente les sucres lents (pâtes, riz, quinoa) qui

SAHARA-OCCIDENTAL

Les présidents Ghali et Ramaphosa réitèrent leur soutien aux envoyés de l'ONU et de l'UA au Sahara occidental

La République arabe sahraouie démocratique (RASD) et l'Afrique du Sud se sont félicités du niveau de la coopération et de la solidarité qui lie les deux pays et réitéré leur soutien aux efforts de l'envoyé personnel du Secrétaire général (SG) des Nations Unies (ONU), Horst Kohler et de l'envoyé spécial de l'Union africaine (UA) pour le Sahara Occidental, Joakim Alberto Chissano, visant à réunir les deux parties du conflit, à savoir le Maroc et le Front Polisario autour de la table de négociations "directes et sans prérequis" en vue de mettre fin au conflit au Sahara Occidental et mobiliser la Communauté internationale pour la mise en œuvre de toutes les décisions pertinentes.

Selon un communiqué conjoint rendu public, mardi à Pretoria, au terme de la visite de travail de quatre jours, effectuée par le président sahraoui, Brahim Ghali en Afrique du Sud, les deux parties ont abordé leurs de leurs entretiens les relations bilatérales et les questions africaines et internationales d'intérêt commun, se félicitant du niveau de la coopération, la solidarité et l'amitié, découlant des liens historiques, politiques et fraternelles qui lient les deux pays".

Par ailleurs, les présidents Ghali et Ramaphosa ont exprimé "leur plein soutien et confiance aux efforts consentis par l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU au Sahara occidental, Horst Kohler visant à réunir les deux parties du conflit et à mobiliser la communauté internationale en faveur de l'application de toutes les résolutions onusiennes relatives au Sahara Occidental". Les deux présidents, poursuit le communiqué, ont pris note de l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2414 d'avril 2018, prorogeant le mandat de la mission des Nations-Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental (Minurso) de six mois au lieu d'une année. Les deux chefs d'Etat ont affirmé, en outre, "leur tout soutien et confiance" aux efforts déployés par le Haut représentant de l'UA pour le Sahara occidental, l'ancien Président mozambicain, Joaquim A. Chissano et leur "engagement à l'application immédiate" de la résolution



du 30e sommet de l'UA numéro 677 appelant les deux Etats membres à engager des négociations directes et sans prérequis pour mettre fin au conflit au Sahara Occidental. Le Royaume du Maroc en adhérant à l'UA "s'est engagé au respect des principes et objectifs prévus dans l'Acte constitutif de l'UA, notamment l'impératif de respecter les frontières héritées du colonialisme", a indiqué le communiqué.

Le président Cyril Ramaphosa a réaffirmé, ajoute la même source "le soutien constant de l'Afrique du Sud au droit indéniable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance", exprimant son inquiétude face "aux divers rapports sur la violation des droits

de l'Homme dans les territoires occupés du Sahara occidental et la poursuite de l'exploitation illégale des richesses naturelles des zones occupées".

Le président Ghali a salué la décision des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) d'organiser un grand sommet régional en solidarité avec le Sahara Occidental pour mobiliser la communauté internationale en faveur de la décolonisation de la dernière colonie en Afrique, alors que le président Ramaphosa a réitéré l'attachement de son pays à la décision adoptée par la SADC en août 2017 en ce qui concerne la tenue de ce sommet, a indiqué le communiqué.

ZIMBABWE: Des milliers de manifestants réclament une élection libre et juste

Des milliers de partisans de l'opposition zimbabwéenne ont dénoncé mardi à Harare les "intimidations" du gouvernement et réclamé un "audit" indépendant des listes électorales avant le scrutin du 30 juillet, le premier depuis la chute du président Robert Mugabe.

"Non à l'intimidation", "Pas de présence militaire dans les campagnes", "Pas de réformes, pas d'élections", "Nous demandons un audit des listes électorales", avaient écrit les manifestants.

"Nous n'autoriserons pas une élection qui ne soit pas libre et juste", a prévenu devant la foule Nelson Chamisa, le dirigeant du principal parti de l'opposition, le Mouvement démocratique pour le changement (MDC). "Nous voulons un audit des 5,5 millions de personnes" inscrites sur les listes électorales "afin de ne pas avoir d'électeurs fantômes", a-t-il ajouté, dénonçant "le déploiement de soldats contre un parti politique". Le président Emmerson Mnangagwa, qui a succédé à M. Mugabe en novembre, "sait que nous allons le battre", a encore lancé le candidat du MDC à la présidence.

Le parti au pouvoir depuis 1980, la Zanu-PF, est cependant donné largement favori face à un MDC divisé et orphelin depuis la mort de son chef historique Morgan Tsvangirai en février. Mardi, le MDC a pu défilé pacifiquement dans la capitale, sous l'œil attentif des policiers. Une situation qui tranche avec l'ère Mugabe, où les manifestations de l'opposition étaient régulièrement réprimées par la force. Le Zimbabwe est plongé dans une profonde crise économique depuis une dizaine d'années. Le taux de chômage avoisine les 90% de sa population active.

Les élections présidentielle, législatives et locales du 30 juillet seront les premiers scrutins organisés depuis la chute de M. Mugabe, contraint de démissionner sous la pression de l'armée, de la rue et de son parti la Zanu-PF.

NIGER: Le président réitère son engagement de se retirer à la fin de ses deux mandats en 2021

Le président nigérien Mahamadou Issoufou a confirmé dans un entretien accordé à la chaîne de télévision France 24, qu'il n'a aucune intention de modifier la Constitution nigérienne, ni de briguer un troisième mandat. "Je confirme de manière irréversible que je ne vais pas modifier la Constitution et que je ne briguerai pas un troisième mandat", a clamé lundi à Paris le chef de l'Etat interrogé par un journaliste de France 24 sur le sujet. "S'il y a des pays où cela se justifie, pour le cas du Niger ça ne se justifie pas", a-t-il précisé.

Pour rappel, Mahamadou Issoufou a été élu à la tête du Niger en 2011, puis reconduit en 2016 pour un second mandat de cinq ans qui arrivera à terme en 2021, conformément à la Constitution nigérienne. S'il arrive à respecter cet engagement, ce serait pour la première fois depuis 1960 qu'il y aurait une passation de pouvoir pacifique au Niger. "Donc ce serait un événement historique pour le Niger, et j'espère que j'aurai la chance de rentrer dans l'Histoire comme étant le premier président du Niger qui aura passé, de manière pacifique, le témoin à son successeur", espère le président Issoufou.

SOUDAN DU SUD

L'ONU condamne l'attaque contre ses gardiens de la paix au Soudan du Sud

La Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) a condamné une attaque armée qui a pris pour cible un convoi de gardiens de la paix dans la région de l'Unity (nord) lundi. La mission de l'ONU a indiqué que son convoi, qui se composait de civils et de gardiens de la paix, a été attaqué alors qu'il s'était brièvement arrêté pour parler à un civil de Rubkway, à environ 20 kilomètres au nord de la ville de Leer. "La MINUSS condamne fermement cette attaque contre son personnel et appelle toutes

les parties à respecter la liberté de mouvement du personnel des Nations Unies dans l'exercice de leur mandat ainsi qu'à coopérer avec les gardiens de la paix pendant qu'ils œuvrent à protéger les civils, contrôler le respect des droits de l'Homme, créer un environnement propice à l'acheminement de l'aide humanitaire et soutenir les actions menées en vue de restaurer la paix", a annoncé la Mission dans un communiqué publié lundi soir. L'ONU a déclaré que ses gardiens de la paix étaient en patrouille

depuis la base d'opération temporaire de la Mission à Leer vers Thaker, dans le comté de Mayendit, lorsqu'ils ont été attaqués. "Personne n'a été blessé dans l'incident, et jusque-là aucun dégât n'a été repéré sur les véhicules", a indiqué la MINUSS. D'après la mission de l'ONU, la région de Leer est sujette à de plus en plus d'insécurité, ce que déplorent les organisations humanitaires qui font remarquer qu'un grand nombre de personnes continuent de fuir pour échapper à la mort alors que les conflits et les attaques

se multiplient contre les civils. La Mission a déclaré qu'elle avait élargi son contingent de maintien de la paix dans la région afin d'aider à patrouiller dans les villages affectés et mieux protéger les civils. Les attaques contre des travailleurs humanitaires se sont multipliées au Soudan du Sud, ce qui a poussé certaines organisations à suspendre leurs opérations dans le pays. Près de 100 travailleurs humanitaires ont été tués au Soudan du Sud depuis le début du conflit en décembre 2013, selon l'ONU.

TUNISIE:

Le Premier ministre ordonne le renforcement de la sécurité sur l'île de Kerkennah après un naufrage meurtrier

Le chef du gouvernement tunisien Youssef Chahed a annoncé mardi le renforcement des forces sécuritaires sur l'île de Kerkennah dans le sud-est du pays à travers l'instauration d'un pôle sécuritaire. Lors de cette visite, deux jours après le naufrage d'une embarcation d'émigration clandestine au large

de cette île, faisant 58 morts et 68 sauvés dont 8 étrangers, M. Chahed s'est rendu au seul poste de police sur Kerkennah dont le nombre d'agents ne dépasse pas une trentaine. "Les commerçants de la mort ayant manipulé une grande partie de notre jeunesse doivent être poursuivis afin qu'ils payent leur part

de responsabilité", a souligné M. Chahed. "La décision de renforcer la présence sécuritaire sur l'île remonte au mois d'octobre dernier", a-t-il dit, en regrettant "un certain retard dans l'exécution". Selon le porte-parole du ministère tunisien de l'Intérieur, Khalifa Chibani, les forces sécuritaires tunisiennes ont

intercepté huit individus impliqués dans la planification de cette tentative d'émigration clandestine échouée. L'île de Kerkennah est connue comme l'une des principales passerelles illégales vers l'Europe à partir de la Tunisie. Depuis le début de cette année, 1 910 émigrants irréguliers tunisiens ont pu atteindre

le sol italien par voie maritime, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). En octobre dernier, un chalutier avec au moins 90 émigrants clandestins, en direction de l'île italienne de Lampedusa, s'est entré en collision avec un patrouilleur de l'armée, ce qui faisait plus d'une cinquantaine de victimes.

SOMMET TRUMP-KIM: Entre optimisme et appréhensions, les préparatifs vont bon train

Le sommet entre le président américain, Donald Trump, et le dirigeant nord-coréen, Kim Jong Un, prévu le 12 juin à Singapour alimentait mardi les débats marqués par l'optimisme des uns et le scepticisme des autres, alors que les préparatifs vont bon train pour ce rendez-vous, prévu à Singapour le 12 juin à 9h00 (1h00 GMT). Dans 8 jours, le monde scrutera avec attention la poignée de mains entre Donald Trump et Kim Jong Un lors d'un sommet "historique". La rencontre, la première entre un président américain en exercice et un dirigeant nord-coréen, devrait être centrée sur la dénucléarisation de la péninsule et l'amélioration des relations entre Washington et Pyongyang. "Nous nous préparons activement (pour ce sommet)", a indiqué Sarah Sanders, porte-parole de M. Trump, affirmant que des "progrès significatifs" avaient été enregistrés dans les discussions avec Pyongyang. Dans une nouvelle manifestation de la détente entre Washington et Pyongyang, le président américain s'est entretenu vendredi avec le général Kim Yong Chol, porteur d'une lettre personnelle du dirigeant nord-coréen. En tête de ses exigences, Washington veut une dénucléarisation "complète, vérifiable et irréversible" de la Corée du Nord. De son côté, Kim Jong Un a assuré vouloir "aller vers une dénucléarisation de la péninsule coréenne", mais via un processus "étape par étape". Les autorités nord-coréennes ont d'ailleurs publiquement exprimé leur refus de tout désarmement "unilatéral". Récemment, Kim Jong Un, qui n'avait jusqu'à cette année jamais effectué de visites officielles à l'étranger, a rencontré le président chinois, Xi Jinping, sur une plage de Dalian, dans le nord-est de la Chine, et s'est changé avec le président sud-coréen, Moon Jae-in, en plein air dans la Zone démilitarisée (DMZ) qui divise la péninsule.

Un léger vent d'optimisme et de grosses appréhensions

Un certain sentiment d'optimisme se dégageait des propos de certains observateurs. "Je pense qu'ils vont bien s'entendre", prédisait John Delury, professeur de l'Université Yonsei de Séoul. "Contrairement à ce qu'on pourrait penser, je pense qu'ils vont s'écouter". Le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov a salué, pour sa part, les "efforts destinés à dépasser les confrontations" accomplis par le président américain et le dirigeant nord-coréen. "Avec la Chine, nous saluons les avancées et efforts qui nous aideront à dépasser le manque de confiance et les confrontations et créeront un environnement sain pour (...) parvenir à la dénucléarisation de la péninsule coréenne", a déclaré M. Lavrov. Toutefois, un éventuel assouplissement des sanctions imposées contre Pyongyang, rend plutôt sceptiques des sénateurs démocrates américains. Ces derniers, ont appelé le président Donald Trump à suivre une stratégie ferme face à Pyongyang afin de ne pas rater une "occasion historique", l'exhortant à ne pas alléger les sanctions sans avoir obtenu sa dénucléarisation complète et vérifiable, sans quoi le Congrès pourrait agir. Affirmant soutenir le sommet et œuvrer en faveur de son succès, sept influents sénateurs de la mouvance démocrate ont, dans ce sens, mis en garde Donald Trump contre toute tentation de signer un accord coûte que coûte. "Nous espérons tous que le président réussira dans sa quête de paix. Nous espérons vraiment qu'il sera capable de parvenir à un accord durable et solide", ont-ils écrit. Dans leur lettre, les sénateurs démocrates affirment que "tout accord allégerait implicitement ou explicitement les sanctions contre la Corée du Nord en échange de toute autre chose que la mise en œuvre vérifiable de son obligation de démanteler ses arsenaux nucléaires et balistiques serait un mauvais accord". Pour le secrétaire américain à la Défense, Jim Mattis, "la Corée du Nord ne connaîtra de répit sur le front des sanctions que quand elle aura pris des mesures "irréversibles" vers la dénucléarisation. "Nous pouvons nous attendre, au mieux, à un chemin de négociations semé d'embûches", a déclaré M. Mattis. De son côté Séoul, a indiqué surveiller les changements dans l'armée nord-coréenne après des informations selon lesquelles Pyongyang a remplacé trois de ses plus hauts gradés avant un sommet avec les Etats-Unis. Selon la presse, le changement en cours, rapportés fin mai, pourraient "viser à empêcher d'éventuelles protestations des cadres de l'armée nord-coréenne face à des changements en matière de politique nucléaire". "Nous allons surveiller les développements", a déclaré un porte-parole du ministère. Biak Tae-hyun. Nous pouvons être prudemment optimistes au moment où nous allons de l'avant", a déclaré de son côté le ministre sud-coréen de la Défense, Song Young-moo, au sujet du dossier nord-coréen. Alors que se profile le sommet entre le président américain Donald Trump et le leader nord-coréen Kim Jong Un, le pays hôte, Singapour, se prépare à accueillir la rencontre, décidant, entre autres, que le périmètre autour de l'hôtel Shangri-La soit classé du 10 au 14 juin comme "zone d'événement spéciale".

APS

PALESTINE

Les Palestiniens malades détenus souffrent de la négligence médicale

Faute de prise en charge médicale adéquate et à temps, un adolescent palestinien détenu âgé de 18 ans vient de perdre la vue, ont indiqué des responsables palestiniens, appelant les institutions internationales à enquêter sur la politique de négligence médicale pratiquée par l'administration pénitentiaire de l'occupant israélien contre les prisonniers palestiniens malades.

"Le détenu Hassan Mazhar al-Tamimi, un adolescent de 18 ans de la ville de Ramallah vient de perdre la vue à cause de la négligence médicale pendant sa détention dans les camps de détention" a indiqué à l'avocat du club du prisonnier, Ahmad Safyeh, dans un communiqué.

Pointant du doigt l'administration pénitentiaire de l'occupant israélien, l'avocat a déclaré que cette dernière a tardé "à donner le traitement" au garçon depuis son arrestation le 7 avril dernier malgré sa connaissance de son état de santé qui s'est détérioré il y a une semaine", a-t-il repris dans ce document.

Le garçon Al-Tamimi, "accusé d'avoir jeté des pierres, souffre d'une augmentation en protéines dans le sang et doit avoir son propre traitement et sa nourriture spéciale, qui n'a pas été fournie par l'occupation", a-t-on ajouté.

Lundi, le chef de la commission des prisonniers et ex-prisonniers, Issa Qaraqa'a, a appelé les institutions internationales à enquêter sur la politique de négligence médicale pratiquée par l'administration pénitentiaire contre les prisonniers palestiniens malades. Evoquant les cas de Hassan Al-Tamimi et de celui de Rajai Abdel Qader, il a indiqué que "l'administration des prisons ne procède délibérément à aucun examen médical, ne fournit aucun traitement et laisse leur corps sujets aux foyers d'épidémies".

Dans ce contexte, le club a déclaré que des centaines de détenus dans les prisons d'occupation font face à une "négligence médicale due à la politique de la procrastination dans la fourniture du traitement et du suivi médical, sans oublier les conditions de détention à la source de nombreuses maladies". Le chef du club du prisonnier a qualifié cet



acte de "crime contre" cet adolescent.

Il a appelé les organisations internationales des droits de l'Homme "à mettre un terme réel et efficace" à ces actes à l'encontre des détenus, qualifiant les positions annoncées à cet égard de "futiles".

Il a encore évoqué d'autres cas à l'image du centre de détention "Etzion" où les détenus vivent dans des conditions difficiles et sont mal nourris surtout pendant ce mois sacré de Ramadan, selon M. Hussien Al-Shiekh, cité par Wafa. "La souffrance et l'humiliation se multiplient jour après jour sans égard pour tout droit humain et international, alors que l'administration n'offre pas d'attirer aux prisonniers sauf après quatre heures d'Al-Adan avec de très faibles quantités et mauvaises qualités de nourriture", sachant que l'occupation ne leur "donne pas de l'eau à boire sauf pour les toilettes". Maître Al-Shiekh a appelé la Croix-Rouge pour "intervenir dans l'im-

mediat" pour effectuer une visite aux prisonniers outre l'engagement d'actions avec toutes les organisations des droits de l'homme "pour exposer ces transactions inhumaines".

Samedi, la commission palestinienne des affaires des prisonniers et ex-prisonniers a fait état dans un communiqué de 1500 prisonniers souffrant de maladies chroniques et 15 autres sont en soins permanents à la clinique de la prison de Ramallah et sont victimes de négligence médicale y compris le retard de leurs traitements.

Ces violations médicales à l'encontre des détenus sont constatées d'après la commission, "pendant l'interrogatoire" et également "lors de leur détention dans les cellules".

Le nombre de prisonniers morts dans les prisons israéliennes depuis le début de l'occupation il y a 51 ans, a dépassé les 215 dont 61 à cause de la négligence médicale.

YÉMEN :

D'intenses négociations pour éviter la confrontation militaire à Hodeida

D'intenses négociations sont enclenchées mardi au Yémen sous la supervision de l'ONU pour décider du sort de la ville portuaire de Hodeida (nord-ouest) afin d'éviter une confrontation militaire entre les éléments du mouvement armé "Ansarulah" (houthis) qui assurent son contrôle et les forces progouvernementales soutenues par Riyadh qui s'en rapprochent. L'envoyé spécial de l'ONU pour le Yémen, Martin Griffiths qui a entamé samedi dernier une visite à Sanaa pour convaincre les Houthis de se retirer de Hodeida sans se battre et de remettre le port à l'ONU, a exprimé sa "profonde préoccupation quant aux conséquences d'une telle confrontation militaire". "Je suis très inquiet concernant l'impact d'une telle attaque sur le processus politique que l'ONU est déterminée à faire avancer", a affirmé le médiateur britannique qui a achevé mardi une visite de quatre jours au Yémen. Des sources yéménites ont confirmé qu'une proposition de transfert du port de Hodeida sous la supervision directe des Nations unies a été faite aux houthis afin d'assurer l'acheminement des aides humani-

taires. Toutefois, ils ont posé des conditions, jugées "impossibles" à satisfaire, ont estimé des responsables du gouvernement yéménite, afin d'obtenir en échange leur retrait de cette ville sur la mer Rouge. Lors d'une rencontre lundi à Sanaa avec M. Griffiths, un responsable politique houthi, Mehdi al-Mashat, a annoncé que "des négociations étaient en cours et que les Houthis étaient prêts à avancer si l'autre camp faisait preuve de "bonne foi". "Nous tendons la main de la paix chaque fois que les autres parties montrent qu'elles sont sérieuses", a dit M. Mashat.

Il a appelé l'ONU à "jouer son rôle pour alléger la crise humanitaire provoquée par l'agression" menée, selon lui, par les forces progouvernementales soutenues par l'Arabie saoudite. Selon des sources politiques yéménites, parmi des conditions posées par les Houthis pour un éventuel retrait du port de Hodeida figurent le paiement des salaires des fonctionnaires civils et militaires dans les territoires contrôlés par les houthis, la réouverture de l'aéroport de Sanaa aux vols commerciaux, la levée totale du siège des ports yéménites et

l'arrêt des raids aériens de la coalition saoudienne.

- Des "conditions inflexibles" -

Il y a d'autres conditions, selon ces sources, notamment des excuses pour la mort d'un chef du mouvement armé "Ansarulah", Saleh al-Samad, tué dans une frappe de la coalition en avril dans la province de Hodeida. "Les Houthis ont adopté une position inflexible et posé des conditions qui bloquent les efforts visant à parvenir à une solution", a déclaré un haut responsable yéménite aux médias locaux. "Pour l'heure", a-t-il ajouté, le médiateur de l'ONU "a échoué dans ses efforts pour convaincre les Houthis de se retirer de Hodeida sans se battre et de remettre le port à l'ONU, en raison des conditions posées par les rebelles". Parallèlement à ces pourparlers, le porte-parole de la coalition a affirmé lundi soir que l'alliance sous le commandement saoudien s'était rapprochée un peu plus de Hodeida. "L'armée yéménite appuyée par des forces de la coalition sont à neuf kilomètres de Hodeida", a annoncé le colonel saoudien Turki al-Maliki en citant l'objectif de

"libérer" la ville portuaire. "Nous recevons des renforts et retirons des mines avant d'autres opérations", a-t-il menacé. Devant cette situation préoccupante, l'envoyé spécial de l'ONU a invité toutes les parties au conflit à faire baisser les tensions, notamment à Hodeida", point d'entrée d'une bonne partie des importations et de l'aide humanitaire. "Outre les conséquences humanitaires d'une bataille qui peuvent être évitées, je suis aussi très inquiet concernant l'impact d'une telle attaque sur le processus politique" que l'ONU est "déterminée à faire avancer", a dit M. Griffiths qui s'exprimait mardi à l'aéroport de la capitale yéménite Sanaa à l'issue de sa visite. M. Griffiths a également réclamé la réouverture de l'aéroport de Sanaa au trafic commercial fermé en 2015 après un blocus décrété par la coalition sous commandement saoudien. Le médiateur onusien a appelé "toutes les parties" au conflit à créer "un environnement favorable à la reprise de négociations politiques". Ce conflit a fait près de 10.000 morts, plus de 55.000 blessés et provoqué, selon l'ONU, "la pire crise humanitaire du monde".

ESPACE

Retour sur Terre de trois astronautes de l'ISS avec un ballon pour le Mondial

Un Russe, un Japonais et un Américain ont quitté l'ISS et sont revenus sur Terre dimanche accompagnés d'un ballon de foot qui pourrait être utilisé lors du match d'ouverture de la Coupe du monde mi-juin à Moscou, selon les autorités spatiales russes.



Anton Chkapterov, Scott Tingle et Norishige Kanai ont touché Terre à 12H39 GMT dans une capsule Soyouz MS-07 près de la ville de Jezkazgan, dans la steppe du Kazakhstan, après avoir passé 168 jours en orbite à bord de la Station spatiale internationale (ISS).

Dans un vidéo diffusée en direct par Roscosmos, l'on aperçoit la capsule toucher terre et le cosmonaute Anton Chkapterov s'en extirper le premier avant d'être pris en charge par les équipes au sol.

"Nous sommes un peu fatigués mais heureux de ce que nous avons accompli et heureux d'être de retour sur Terre", le voit-on déclarer dans cette vidéo. Scott Tingle et Norishige Kanai doivent à présent se rendre à Houston, aux Etats-Unis -

en passant par la ville kazakhe de Karaganda - pour effectuer des tests médicaux.

Dans un vidéo publiée jeudi par Roscosmos, on voyait Anton Chkapterov et son collègue Oleg Artemiev s'entraîner à bord de l'ISS avec un ballon de foot Adidas Telstar 18.

Selon l'agence russe TASS, ce ballon devrait être utilisé lors du match d'ouverture de la Coupe du monde le 14 juin à Moscou, bien que cette information n'ait pas été confirmée par la Fifa.

Les trois hommes ont passé plus de cinq mois dans l'espace pour mener de nombreuses expériences scientifiques. Scott Tingle, qui effectuait son premier vol, a même pu sortir dans l'espace pour remplacer la "main" d'un bras robo-

tique de la station. L'astronaute Norishige Kanai a documenté son voyage en japonais sur Twitter, où il avait notamment déclaré en janvier avoir grandi de neuf centimètres quelques semaines après être arrivé à bord de la station. Il avait ensuite corrigé ses propos, indiquant n'avoir gagné que deux centimètres.

Selon l'agence spatiale américaine Nasa, les astronautes peuvent gagner jusqu'à 3% de leur taille dans l'espace, mais retrouvent leur taille normale lorsqu'ils reviennent sur Terre.

Le laboratoire de la station spatiale internationale, un rare exemple de la coopération entre la Russie et les Etats-Unis, est en orbite depuis 1998, à la vitesse de 28.000 km/heure.

AÉRONAUTIQUE

3 astronautes ont décollé vers l'ISS à bord d'une fusée "Soyouz"



Un vaisseau spatial russe "Soyouz" avec à bord un cosmonaute russe et deux astronautes américain et allemand a décollé mercredi des steppes du Kazakhstan pour rejoindre la Station spatiale internationale (ISS).

Le lancement de la fusée MS-09 avec à bord le cosmonaute russe Sergueï Prokopiiev et les astronautes américaine Serena Auñón-Chancellor et allemand Alexander Gerst, a été effectué avec succès depuis le cosmodrome de Baikonour à l'heure prévue, à 11H12 GMT.

Ils devraient arriver à l'ISS vendredi

pour une mission d'environ cinq mois nommée "Horizons".

Alexander Gerst de l'Agence spatiale européenne (ESA), est le seul à avoir déjà effectué une mission spatiale en 2014, déjà à bord de l'ISS. Le laboratoire de la station spatiale internationale, un exemple de la coopération entre la Russie et les Etats-Unis, est en orbite depuis 1998, à la vitesse de 28.000 km/heure. Seize pays participent à l'ISS, qui a coûté au total 100 milliards de dollars, en majeure partie financés par les Etats-Unis et la Russie.

APS

"SMART CITY 2018": Plus de 4000 participants attendus à Alger

Plus de 4000 participants nationaux et internationaux activant dans les domaines des technologies modernes et des startups ainsi que des leaders dans l'investissement des villes intelligentes prendront part, les 27 et 28 juin prochain à Alger, à un sommet international des "Smart cities" (villes intelligentes), a-t-on appris dimanche auprès de la wilaya d'Alger.

Alger accueillera les 27 et 28 juin prochain au niveau du centre international de conférence (CIC) un sommet international des villes intelligentes 2018, dédié aux nouvelles technologies et stratégies d'investissement. Ce sommet réunira plus de 150 conférenciers internationaux et 4000 délégués et responsables de grandes entreprises villes intelligentes de par le monde, a annoncé à l'APS, la conseillère à la wilaya d'Alger et responsable des investissements des projets Alger smart-ville et startups, Fatima Slimani.

"L'objectif essentiel de ce sommet est de favoriser la mise en place de partenariats internationaux et l'échange de connaissance en matière de développement de ville durable et d'investissement dans le cadre des hautes technologies", a souligné Mme. Slimani, précisant que cette rencontre sera, aussi, "une occasion pour présenter les dernières nouveautés en technologie et stratégies d'in-



vestissement". Ce sommet permettra, également, la coordination entre les différents experts et d'attirer la diaspora algérienne afin de transférer leurs compétences et savoir faire et en faire profiter la jeunesse estudiantine.

Des maires de villes d'envergures internationales, des ministres, des leaders dans l'investissement de villes intelligentes, des dirigeants des secteurs de la télécommunication, des technologies, des infrastructures, des finances, de l'énergie, de la sécurité et bien d'autres prendront part à ce sommet pour partager leurs expériences dans le domaine de la conception des villes intelligentes.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE BLIDA
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER D'EL-AFFROUN
SOUS-DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de l'exécution du plan de gestion des ressources humaines année 2018, l'établissement public hospitalier d'EL-AFFROUN lance un avis de recrutement dans le grade suivant :

N° D'ordre	Grade	Nombre De Postes	Modalités De Recrutements	Conditions
01	Pharmacien de santé publique	01	Concours sur titre	Candidat titulaire du diplôme de pharmacien d'un titre reconnu équivalent
02	Biologiste de santé publique de première classe	01	Concours sur titre	Candidat titulaire d'une licence en biologie ou d'un titre reconnu équivalent dans l'une des spécialités microbiologie, parasitologie, physiologie animale, génétique, biologie de la reproduction, biologie cellulaire, biochimie, neurobiologie moléculaire, physiologie pathologie, génie biologique, environnement, contrôle qualité et analyse, écologie animale, science des plantes et biotechnologie, ingénieur pharmacologique et biochimie.
03	Biologiste de santé publique de deuxième classe	01	Concours sur titre	Candidat titulaire d'un master en biologie ou d'un titre reconnu équivalent dans l'une des spécialités microbiologie, parasitologie, physiologie animale, génétique, biologie de la reproduction, biologie cellulaire, biochimie, neurobiologie moléculaire, physiologie pathologie, génie biologique, environnement, contrôle qualité et analyse, écologie animale, science des plantes et biotechnologie, ingénieur pharmacologique et biochimie.
04	Ingénieur d'Etat en Informatique	01	Concours sur titre	Candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur d'Etat en informatique ou d'un titre reconnu équivalent.

Dossier à Constituer :

- 1- Demande manuscrite de participation
- 2- Extrait de naissance N° 12
- 3- Certificat de nationalité
- 4- Casier judiciaire N° 13
- 5- Certificat de résidence
- 6- Deux enveloppes timbrées
- 7- Fiche familiale pour les maries
- 8- Deux certificats médicaux (médecine générale et phthisiologie) extraits d'un médecin spécialiste
- 9- 04 photos d'identité récentes

Le dossier doit être transmis à la direction générale de l'établissement public hospitalier d'El-Affroun dans un délai de 15 jours à compter de la parution du présent avis dans les journaux.

NB : Tout dossier incomplet ou parvenu après les délais sera rejeté.

LE MINISTRE DE LA CULTURE, AZZEDDINE MIHOUBI, L'A INDIQUÉ MARDI À ALGER

Les budgets des manifestations d'envergure réduits jusqu'à 15%

Les budgets alloués pour les manifestations culturelles d'envergure ont été réduits de 15 % en 2016 et 2017 grâce à la mise en place de nouveaux mécanismes de contrôle et de suivi des dépenses, a indiqué mardi à Alger le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi.



S'exprimant en marge de sa visite de l'exposition "La route de la soie, la route du savoir" au Palais des Rais (Bastion 23), en compagnie des élèves non-voyants de l'École d'El Achour, le ministre a précisé que le budget alloué en 2017 aux grandes manifestations, ne dépassait pas les 500 millions DA, en baisse de 10 à 15 % en 2016 et 2017 par rapport aux années précédentes.

Le ministre a expliqué que l'introduction de "nouveaux mécanismes de gestion, de contrôle et de suivi des dépenses par son département a permis une réduction des dépenses des manifestations internationales, comme le Salon international du livre d'Alger (Sila) et le Festival international d'Oran du film arabe (Fiofa).

"Nous avons pu économiser trois

fois plus qu'on dépensait auparavant grâce à la suppression de certaines dépenses secondaires et inutiles", a noté le ministre, précisant que ces réductions n'avaient cependant "aucun impact" sur l'organisation des festivals.

Réitérant l'engagement de l'Etat à promouvoir la culture à travers des manifestations nationales et à l'étranger, M. Mihoubi a exhorté les organisateurs des festivals à "chercher des sources de financement alternatives à l'aide publique".

Le nombre de festivals organisés en 2016 a été ramené à 83 sur un total de 176 après une révision opérée en mai 2016.

Par ailleurs, l'exposition "La route de la soie et du savoir" a été inaugurée le 15 mai dernier et elle regroupe une trentaine de toiles réalisées à base d'épices provenant

particulièrement de Chine et d'Inde. A bases de cardamome, de piment rouge ou encore de gingembre, les œuvres de Zaphira Yacef invitent le visiteur à voyager à travers des édifices architecturaux, comme Masjid-i-Jami, aujourd'hui nommée "Bibi Khanum", une mosquée imposante par son architecture construite au XVe siècle par Tamerlan, un guerrier turco-mongol en l'honneur d'une fille de l'empereur de Chine de cette époque.

Considérées parmi les plus anciennes grottes recouvertes de peintures murales de Chine, les grottes de Dunhuang, lieux de culte d'une grande importance sur la route de la soie, sont également présentes dans cette exposition visible jusqu'au 15 août au Palais des Rais (Bastion 23).

AIN DEFLA

Riche programme artistique de la direction de la culture : des soirées chaâbi et andalou, religieux et de la zorna



Salim Ben

Un programme très riche en activités culturelles, sportifs et religieux dans la wilaya d'Ain Defla à travers des affiches préparées par la direction de la culture, la DJS et les affaires religieuses durant ce mois sacré du ramadhan.

« La direction de la culture a choisi des récitals andalous et chaâbi et du théâtre pour les soirées du ramadhan, à travers plusieurs villes de la wilaya » Affirme le nouveau directeur de la culture Mr Hasnaoui.

A Khemis Miliana, la troupe andalou de Ziriyah de Miliana a enchanté le public dans une soirée spéciale familiale en hommage à un artiste décédé il ya 4 ans, il s'agit de Benfetecha Benyoucef Diti « Neguis » ami de Cheikh Kacem Mohamed.

Cette soirée a été organisée au niveau de la salle des conférences de l'APC en présence du maire de la ville, le directeur de la culture Mr Hasnaoui, le président de la commission nationale du tourisme, et de la culture Mr Nadri Lakhdar et la députée Melle Benkaddour Hadjer, le sénateur Bourazgue et plusieurs artistes amis du regretté Benfetecha.

Des fractions et fragments andalous du Ziriyah dirigées par le professeur Youcef Azaizia, ont enchanté le public Khemissiens qui était à la hauteur de cet hommage.

Une autre soirée sera programmée pour ce vendredi à l'occasion de la journée nationale de l'artiste qui verra la participation d'un panel d'artistes algériens, en l'occurrence Samir Toumi.

D'autres soirées Chaâbi sont au programme au niveau de la salle omnisports de Khemis Miliana, organisées par la DJS et l'association des activités des jeunes de la ville et l'association Houria.

Ces soirées seront animées par des jeunes talentueux de la ville.

Des pièces théâtrales étaient aussi au menu des soirées Ramadhanesque, organisées par la direction de la culture, notamment avec la troupe dramatique et artistique El Bordj qui ont présenté une belle pièce intitulée « Division orientales » réalisée par le professeur Zaaoune Kadour, ainsi que l'association Basmat El Wiam a présenté une pièce intitulée les prisonnières.

A l'occasion du 27e jour du mois de ramadhan (Leilat el Kadr), le public aura l'occasion d'assister à des soirées dédiées aux chants religieux animées par des troupes locales.

Ces soirées de ramadhan seront marquées également par des fêtes de circoncision des enfants nécessiteux et de la Zorna et la distribution des vêtements et jouets de l'ÉID à ces enfants par plusieurs associations, comme celle de « Ennour » présidée par Cherifa, « El widad » et Kafel El Yatim, etc.

Ainsi il y'aura des concours de la récitation du Coran à travers les mosquées et les salles réservées à ce thème, ou les participants recevront des cadeaux d'encouragement pour leur performance.

Pour rappel, « Les citoyens de la ville ont tenu à remercier le directeur de la culture, Mr Hasnaoui pour sa collaboration et le lancement des soirées artistiques dans la ville de Khemis Miliana, qui n'a pas enregistré ces moments de joie et ambiance depuis longues années » Insiste Mr Nassreddine M.

DIVERTISSEMENT

"Médinatic", un nouvel espace de culture et de divertissement inauguré à Alger

Un nouvel espace de loisirs et de culture, baptisé "Médinatic", regroupant des espaces de projection, une salle de spectacle, des jeux pour enfants, ou encore des espaces d'exposition, a été inauguré mardi soir au siège du Centre algérien pour le développement du cinéma à Alger.

Situé dans le quartier d'El-Achour, en périphérie de la capitale, "Médinatic" est un nouvel espace de détente exploitant d'anciens locaux industriels aménagés pour offrir aux visiteurs plusieurs espaces dédiés à la culture, au sport et au divertissement pendant la saison estivale.

"Médinatic" a été inauguré en présence du ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, du ministre de la Communication, Djamel Kaouan, de la ministre de la Poste, des



Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda Imane Feraoun, ainsi que du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abd el kader Benmessaoud.

Ce nouvel espace de loisir propose un espace de projection en plein air, une salle de concert qui a accueilli le groupe Ifrikyia Spirit en ouverture, une librairie, un espace d'exposition pour les artistes

ainsi que des ateliers de dessin pour les enfants.

Une série de concerts de musique est prévue à "Médinatic", jusqu'au 9 juin, avec des spectacles d'artistes comme Hayet Zerrouk, El Dey ou encore Ouled El Hadja Maghnia, en plus de soirées chaâbi et d'un programme de projections cinématographiques.

Dans le volet loisirs, les organisateurs proposent des salles de jeux pour les

jeunes, des jeux gonflables pour les enfants en plus d'activités sportives comme l'escalade, le Beach volley et le Beach soccer qui ont été installées dans les anciens hangars de la structure industrielle.

Plusieurs stands d'expositions et de promotion sont occupés par des artisans et des institutions du secteur du tourisme, à l'image de l'Office national du tourisme, qui visent à promouvoir la destination Algérie et l'artisanat.

"Médinatic", exclusivement sponsorisé par Algérie Poste et les opérateurs publics de télécommunication, dispose également d'espaces commerciaux de restauration et de parking pour les visiteurs.

Cet espace de divertissement est ouvert au public jusqu'au 30 septembre prochain.

Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°590

habiletés	↓	brise-lame	↓	incompréhensible	↓	flan du Morbihan	↓	infusions	↓	conspuées	↓	suite de degrés	↓
profilés		gelée		volailles de fête		surgies		unit				inconnue	
↓		↓		↓		↓		↓				↓	
poseras un jalon	→									raccourci de texte	→		
↓										largeur d'étoffe	↓		
dirigé	↓												
partie de squelette	→		trace	→				rouspertera	→				
↓			provoquer	↓				hirondelle de mer	↓				
emprunter	↓												
très peu fréquent	→												
↓													
prises	↓												
↓													
rusés	↓												
↓													
grinçait un peu bébé	→												
↓													
insecte	↓												
↓													
jeune fille	↓												
↓													
tendres	↓												
↓													
quêtes solitaires	→												
↓													
petit nectarium	↓												
↓													
racontera	→												
↓													
liquor	↓												
↓													
jamais comme autrefois	↓												
↓													
refus très net fait de la tôle	→												
↓													
ici mais petit	→												
↓													
élargit	↓												
↓													
personnel	→												
↓													
nouffé	↓												
↓													
note	→												
↓													
argot exotique	↓												
↓													
châties	↓												
↓													
minuscule	→												
↓													
cache	↓												
↓													
pointe de l'escar-boucle	↓												
↓													
imitateur emplumé fêtez son début	→												
↓													
il vaut de l'or	→												
↓													
drupe à gauler	→												
↓													

Solution

C'est arrivé un 7 juin

2001 - Le député Jean-Martin Aussant quitte le Parti québécois.
 2009 - Le Suisse Roger Federer remporte le tournoi de Roland-Garros pour la première fois de sa carrière, égalant ainsi le record de 14 victoires dans des épreuves du Grand Chelem détenu par Pete Sampras.
 2006 - Par référendum, 19 000 enseignants syndiqués, de Montréal et Laval surtout, se désaffilient de la centrale CSQ.
 2001 - L'ancien président argentin Carlos Menem est interpellé dans le cadre d'une enquête portant sur des ventes d'armes illégales par son gouvernement dans les années 1990.
 2000 - Amnistie internationale juge l'OTAN coupable d'avoir violé les règles de la guerre en bombardant la Serbie, en 1999.
 2000 - À Washington, suivant son verdict du 3 avril, la Cour fédérale ordonne la scission de Microsoft en deux entités.
 1998 - Dans le sud du Pakistan, une bombe tue 23 voyageurs dans un train.

Sudoku n°1890

9	3	6	7	8	4	5	2	1
8	1	4	5	6	2	9	3	7
2	7	5	3	9	1	8	4	6
6	2	8	9	3	7	4	1	5
1	5	9	2	4	6	7	8	3
7	4	3	1	5	8	6	9	2
3	8	2	4	7	5	1	6	9
4	9	7	6	1	3	2	5	8
5	6	1	8	2	9	3	7	4
4	8	5	7	9	6	3	2	1
6	1	3	2	4	8	9	5	7
7	9	2	3	5	1	4	6	8
5	4	8	2	1	6	9	3	7
1	7	3	4	8	9	5	2	6
2	9	5	8	6	2	1	7	4
6	2	9	5	3	7	8	4	1
2	1	4	9	7	5	3	6	8
3	9	5	8	6	2	1	7	4
7	8	6	1	4	3	2	9	5
9	5	1	6	2	4	7	8	3
8	6	7	3	9	1	4	5	2
4	3	2	7	5	8	6	1	9
3	6	5	9	4	8	1	2	7

Mots Croisés n°1890

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	D	E	F	A	V	O	R	A	B	L	E	S
2	U	T	I	L	I	S	A	T	R	I	C	E
3	B	A	G	U	E	F	I	V	E	R	A	
4	I	T	E	N	E	V	E	D	A	L		
5	T	I	R	E	T	I	R	E	S	I		
6	A	S	V	M	A	R	T	I	E	N		
7	T	E	T	E	R	A	E	C	U	R	E	
8	I	R	O	N	I	S	E	R	L	O		
9	V	A	N	T	E	T	A	L	E	N		
10	E	S	S	E	N	C	E	E	S	S	E	

Grille géante n°590

■	D	■	M	■	F	■	T	■	H	■	E	■
■	A	■	E	■	R	■	O	■	D	■	E	■
■	O	■	R	■	I	■	E	■	S	■	E	■
■	P	■	U	■	I	■	S	■	E	■	R	■
■	C	■	L	■	E	■	S	■	E	■	R	■
■	M	■	A	■	L	■	I	■	N	■	A	■
■	R	■	A	■	T	■	E	■	N	■	E	■
■	A	■	D	■	R	■	E	■	T	■	P	■
■	O	■	S	■	E	■	R	■	R	■	I	■
■	E	■	E	■	M	■	P	■	I	■	L	■
■	I	■	S	■	O	■	L	■	E	■	M	■
■	G	■	A	■	I	■	N	■	A	■	I	■
■	G	■	R	■	E	■	T	■	E	■	S	■
■	I	■	N	■	C	■	I	■	T	■	A	■
■	G	■	R	■	E	■	E	■	S	■	E	■
■	E	■	S	■	S	■	E	■	S	■	E	■

BASKET-BALL / FINALE DE COUPE D'ALGÉRIE DAMES : Le GSP en mission de reconquête

Les joueuses du GS Pétroliers, qui affrontent leurs homologues d'Hussein-Dey Marines en finale de la Coupe d'Algérie, dans la nuit de jeudi à vendredi (00h00) à la salle Harcha (Alger), abordent cette confrontation avec l'objectif de reconquérir le trophée qui leur échappe depuis deux ans et s'adjuger le doublé de la saison en cours, a assuré le coach des Pétroliers, Hakim Meddour.

"Notre objectif est de reconquérir la Coupe d'Algérie qui nous échappe depuis deux saisons. Les joueuses sont conscientes de la mission qui les attend face aux joueuses d'Hussein-Dey et sont prêtes à livrer la dernière bataille de la saison pour s'adjuger le doublé", a déclaré Meddour à l'APS.

Pour les Pétroliers, en quête du doublé et surtout du trophée qui leur tourne le dos depuis 2015, l'objectif consiste à terminer la saison invaincues, tout en décrochant leur 5e coupe après celles de 2011, 2012, 2013 et 2015.

Les deux finalistes se connaissent très bien, je pense que ça se jouera sur quelques détails et surtout la fraîcheur physique après une longue saison et le mois sacré du Ramadan", a-t-il estimé. Toutefois, les Pétroliers, sacrées championnes d'Algérie 2017-2018, partent avec les faveurs des pronostics après avoir battu à six reprises leurs adversaires en cours de saison, dont deux succès



en finale du championnat. "C'est vrai que nous sommes invaincues cette saison, mais il ne faut surtout pas tomber dans la facilité face aux Marines qui sont les détentrices du trophée depuis deux saisons.

C'est un : finale de coupe où tout peut arriver", a-t-il averti. Pour cette dernière rencontre de la saison programmée à une heure in habituelle (minuit), le coach du GSP pourra compter sur toutes

les joueuses de son effectif. Et afin de préparer cette finale dans les meilleures conditions, les Pétroliers feront l'objet d'une mise au vert à partir de mercredi, soit 24h avant la partie.

BASKET-BALL / FINALE COUPE D'ALGÉRIE (DAMES) - HUSSEIN-DEY MARINES : Benabbas : «Un sacre pour sauver la saison»

Les joueuses d'Hussein-Dey Marines disputeront jeudi la finale de la Coupe d'Algérie avec la ferme intention de l'emporter face au GS Pétroliers, selon l'entraîneur Mokrane Benabbas qui espère "sauver la saison" à travers ce titre, après avoir perdu le championnat il y a une semaine face au même adversaire. "Le contexte de cette finale est assez particulier, car c'est la troisième en 15 jours contre un adversaire que nous connaissons bien et contre lequel nous venons de perdre le championnat. Des faits qui donnent donc un caractère assez spécial à cette rencontre", a considéré l'entraîneur d'HDM, espérant que "malgré l'enjeu et la grande rivalité sportive entre les deux clubs, cette finale puisse se

dérouler dans le fair-play". Ce n'est pas pour contredire la célèbre citation "jamais deux sans trois", mais Benabbas s'est voulu très mesuré dans ses ambitions, reconnaissant qu'il "sera probablement très difficile" de remporter une troisième Coupe d'Algérie de suite.

"Notre équipe est moins expérimentée cette saison, car il y a eu des départs à la fin de l'exercice écoulé. Même Nassima Benaouda, une de nos actuelles meilleures joueuses est indisponible pour cause de blessure. Donc, sur papier, notre équipe est moins forte que celle qui a remporté les deux coupes consécutives, en 2016 et en 2017", a expliqué Benabbas. Mais il s'est tout de même voulu optimiste pour la prochaine

finale qui se jouera dans la nuit de jeudi à vendredi à minuit à la salle Harcha-Hacène d'Alger, car ressentant déjà "une très grande motivation" chez ses joueuses. "Notre préparation pour cette finale se poursuit de manière ordinaire, avec un effectif au complet", a confié l'entraîneur d'HDM, ajoutant axer son travail beaucoup plus sur l'aspect psychologique. "Nous sommes en toute fin de saison. Donc, il y a d'abord le cumul de fatigue qu'il faut gérer, en permettant aux joueuses de bien récupérer en prévision de cette finale.

Pour le reste, c'est surtout l'aspect psychologique que nous prenons en compte dans notre travail car tout aussi important", a considéré Benabbas.

LUTTE/JEUX MÉDITERRANÉENS DE TARRAGONE/PRÉPARATION : Tournoi international et stage en commun à Budapest

La sélection algérienne masculine de lutte (seniors) a entamé mardi à Budapest (Hongrie) un stage en commun avec la sélection hongroise, ponctué par un tournoi international, en vue des Jeux méditerranéens de Tarragone en Espagne, a appris l'APS de la fédération algérienne des luttes associées (FALA).

La sélection algérienne est conduite par le staff

technique national, composé des deux entraîneurs, le Roumain Rusu Cornel et Bendjedaa Maâzouz.

Ce stage qui se poursuivra jusqu'au 18 juin enregistre la présence de huit athlètes : Sid Azara Bachir (87 Kg), Akrem Boudjemline (77 Kg), Adem Boudjemline (87 kg), Tarek Aziz Benaïssa (72 Kg), Ishak Gaiou (67 Kg), Laouini Abdenour (60 Kg), Haloui Hamza (97 kg) et Fergat

Abdelkrim (55 Kg). "Ce stage en commun donnera l'occasion aux athlètes algériens de se mesurer à leurs homologues hongrois. Nous avons convoqué les cadres de la sélection algérienne, notamment dans la lutte gréco-romaine.

C'est la dernière ligne droite avant les Jeux méditerranéens de Tarragone (Espagne)", a déclaré à l'APS Haoues Idriss, direc-

teur des équipes nationales (DEN). Les sélections algériennes de différentes catégories poursuivent le programme de préparation établi par la direction technique nationale en prévision des prochaines échéances sportives inscrites au titre de cette nouvelle saison, à savoir les Jeux africains de la Jeunesse (JAJ-2018) d'Alger et les Jeux méditerranéens de Tarragone (Espagne).

TENNIS / CIRCUIT PRO-FÉMININ - TOURNOI HAMMAMET OPEN (TABLEAU FINAL): Yassamine Boudjadi éliminée au premier tour

Yassamine Boudjadi, une des quatre joueuses de tennis algériennes engagées dans le tournoi professionnel "Hammamet Open" qui se déroule du 2 au 10 juin en Tunisie, a été éliminée mardi, au premier tour du tableau final, après sa défaite par deux sets à zéro (6-4, 6-1) contre la Suisse Nicole Gadient.

L'Algérienne de 21 ans avait relativement bien démarré le match, opposant une résistance farouche à la jeune helvétique de 19 ans, concédant difficilement le premier set (6-4), avant de fléchir dans le deuxième (6-1).

Les trois autres algériennes engagées dans ce tournoi, à savoir : Inès Ibbou, Hanine Boudjadi et Amira Benaïssa feront incessamment leur entrée en lice, à commencer par Benaïssa, qui défiera ce mardi après-midi l'Italienne Federica Prati.

Ibbou, classée tête de série N3, et sa compatriote Hanine Boudjadi, débiteront mercredi, respectivement contre la Russe Anna Shepita, et la Vénézuélienne Nadia Echeverria.

Ibbou, l'Algérienne la mieux classée sur le plan mondial, a directement intégré le tableau final de ce tournoi, alors que ses compatriotes ont dû passer par les qualifications.

Hanine Boudjadi avait passé l'écueil de la Panaméenne Rosaline Zafir Chavez Tello : 3-6, 7-6 (1), 6-4, au moment où sa soeur Yassamine a éprouvé un peu moins de difficultés contre l'Italienne Ilaria Spasetti, qu'elle a sorti (6-2, 6-3), tout comme cela a été le cas pour Amira Benaïssa, qui n'a pas trop souffert contre la jeune Suédoise Julia Lovqvist (7-5, 6-0).

Dotée d'un prize-money de 15.000 USD, la compétition, qui se déroule sur les courts en terre battue de la station balnéaire de Hammamet a drainé la participation de certaines joueuses relativement assez bien classées sur le plan mondial, notamment l'Américaine Chiara Scholl (227e) et la Belge Tamaryn Hendler (414e).

Un tournoi de beach volley open du 10 au 12 juin au Jardin citadin méditerranéen d'Oran

Un tournoi Open de beach volley-ball garçons aura lieu du 10 au 12 juin en nocturne au Jardin citadin méditerranéen, situé à l'est d'Oran, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Cette manifestation sportive de trois jours regroupera plus de 30 paires seniors représentant cinq wilayas, à savoir Mascara, Mostaganem, Aïn Témouchent, Sidi Bel-Abbès et Oran, a indiqué le président de la Ligue oranaise de volley-ball, Kazi-Tani, soulignant que ce tournoi a pour objectifs de promouvoir la pratique de cette discipline sportive et de contribuer à l'animation des soirées ramadhanesques.

Il est organisé en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya d'Oran au titre du programme de la caravane du 20ème circuit de beach volley open et dans le cadre des activités récréatives en nocturne.

Cet événement suscite l'engouement de nombreux candidats qui s'empressent chaque année à participer. A l'engouement des volleyeurs s'ajoute également celui des spectateurs qui seront nombreux à assister.

Les rencontres sont programmées de 22h30 à 02h30. Les joueurs sont répartis par binômes, soit un total de 30 équipes et les rencontres seront dirigées par des arbitres désignés par la ligue compétente, a indiqué M. Kazi-Tani.

Les amoureux du volley-ball auront également le plaisir de prendre part, après le mois du ramadhan, au circuit de la 20ème caravane de beach volley qui sillonnera les plages de Cap Falcon, des Andalouses et de Mers El Hadjadj, a annoncé le même responsable.

LIGUE 1 MOBILIS : Invaincue à domicile pendant 57 matchs, la JS Saoura devra gagner en solidité à l'extérieur

Si la JS Saoura a réussi à décrocher la deuxième place au classement de la Ligue 1 Mobilis de la saison 2017-2018, c'est surtout grâce à son parcours sans faute à domicile, se réjouit la direction de ce club qui espère toutefois que sa formation gagne en solidité à l'extérieur dès le prochain exercice.

Mieux, la JSS a réalisé, pour l'occasion, un record en la matière en Algérie, et ce, en enchaînant une troisième saison sans la moindre défaite sur son terrain fétiche du stade du 20-août 1955. En effet, la dernière contre-performance à domicile des "Canaris" du Sud Ouest du pays remonte au 24 janvier 2015, lorsqu'ils se sont inclinés contre le MO Béjaïa (1-0). Depuis, ils sont restés invincibles en 57 matchs, toutes compétitions confondues.

"Il est clair qu'il s'agit là d'un parcours inédit dans le championnat national. C'est vous dire que si on avait réussi des résultats meilleurs à l'extérieur, on aurait pu ambitionner à décrocher un titre de champion au cours de ces trois précédentes saisons", regrette le directeur général de la JSS, Mohamed Djebar.

Il faut dire que malgré leur fébrilité relative en déplacement, la JSS s'en est quand même bien sortie, en parvenant à terminer le championnat à la deuxième place à deux reprises en l'espace de trois saisons.

Une "moisson" plus qu'encourageante pour une équipe ayant accédé en 2012 seulement dans la cour des grands.

En matière de statistiques toujours, les coéquipiers de Mustapha Djalit ont terminé à la première place au classement des meilleures formations à domicile en comptabilisant 39 points en 15 matchs à Béchar (12 victoires et trois nuls), alors qu'au classement des meilleures équipes à l'extérieur, ils ont obtenu la 7e place avec 15 points de 4 victoires, 3 nuls et 8 défaites.

A présent que la JSS a pu se faire une place parmi les ténors du championnat national, elle ambitionne tout simplement à décrocher un premier titre dans l'histoire du club, auteur de quatre accessions de suite entre 2008 et 2012.

"Notre objectif pour la saison prochaine sera de remporter au moins un titre, soit en championnat ou en coupe d'Algérie.

Il est temps pour que nous d'offrir à toute une région un premier trophée dans son histoire", a encore souligné le dirigeant de la JSS qui reste persuadé toutefois que cela passe par de "meilleures prestations à l'extérieur".

Dans ce contexte, à la JSS, on table énormément sur la poursuite sur la même lancée de la fin d'exercice passé sous la houlette du nouvel entraîneur, Nabil Neghiz, qui a réussi à signer six victoires de suite au cours des six dernières journées de la compétition, lui qui comptait 9 matchs sur le banc de l'équipe. Ce parcours de premier ordre a permis aux gars du Sud Ouest du pays de revenir en force dans la course à une place sur le podium avant de finir à la deuxième place, synonyme d'une deuxième participation en l'espace de trois années à la prestigieuse Ligue des champions africaine.

APS

AMICAL (PORTUGAL-ALGÉRIE) : Les Verts pour un sursaut d'orgueil

La sélection algérienne de football tentera de soigner son image et se réhabiliter avec son public, à l'occasion de la confrontation contre le Portugal, champion d'Europe, jeudi au stade de Luz à Lisbonne (20h15) en match amical en vue de la reprise des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 au Cameroun.



Battue à la surprise générale vendredi dernier lors de son premier test face au Cap Vert (2-3) au stade du 5-juillet, les Verts seront appelés à relever la tête et sortir le match référence pour éviter la débâcle de trop face à une adversaire qui prépare la Coupe du monde 2018 en Russie (14 juin - 15 juillet). "C'est un match pour l'histoire. Affronter le champion d'Europe chez lui à Lisbonne va certainement marquer les esprits.

Je n'ai pas hésité à dire oui pour jouer face au Portugal. Toutefois, je ne suis pas d'accord avec l'horaire du match (20h15) notamment en ce mois sacré de Ramadhan, face au champion d'Europe et devant son public à Lisbonne. Je vais en parler avec les joueurs. Même en cas de défaite, ça sera un match pour l'histoire", avait indiqué le sélectionneur national Rabah Madjer lors de sa récente sortie médiatique.

Pour ce test révélateur face au revenant Cristiano Ronaldo, Madjer pourra disposer de l'ensemble de son effectif, où aucune blessure n'est à signaler, ce qui va donner l'embarras du choix au staff technique pour composer un onze conquérant, en dépit de la difficulté de la mission.

Le dernier match pour Madjer ?

Fragilisé par la défaite concédée face au Cap Vert, le coach national est en train peut-être de vivre ses derniers jours à la tête des Verts, estiment les observateurs, en dépit du soutien exprimé lundi par la fé-

dération algérienne (FAF) à travers un communiqué publié sur son site officiel, dans lequel l'instance fédérale a dénoncé "la campagne d'acharnement menée contre la personne du sélectionneur national surtout à la veille d'une rencontre amicale aussi importante contre le Portugal ce jeudi 7 juin à Lisbonne".

Arrivé à la tête de la sélection en octobre dernier en remplacement de l'Espagnol Lucas Alcaraz, Madjer "est loin de faire l'unanimité", alors qu'il reste sur trois défaites de rang, dont une concédée avec l'équipe A, composée de joueurs locaux, le 9 mai à Cadix (Espagne) face à l'Arabie saoudite (2-0).

Madjer, dont l'objectif assigné est d'atteindre le dernier carré de la prochaine CAN-2019 au Cameroun, a refusé de démissionner, préférant "ne pas fuir mes responsabilités", alors que son avenir reste incertain.

L'équipe nationale prépare sa prochaine sortie officielle, en septembre prochain à Banjul face à la Gambie dans le cadre de la 2e journée (Gr.D) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019. De son côté, le Portugal a mal entamé sa période pré-compétitive en vue du Mondial 2018, en se faisant accrocher à Braga par la Tunisie (2-2) avant d'enchaîner avec un second match nul à Bruxelles devant la Belgique (0-0).

Les joueurs du sélectionneur Fernando Santos ont hérité du B, en compagnie de l'Espagne (15 juin), le Maroc (20 juin), et l'Iran (25 juin).

Les dix derniers matchs de l'Algérie avant d'affronter le Portugal en amical

Les dix derniers matchs de l'Algérie avant d'affronter le Portugal en amical, jeudi (20h15) à Lisbonne:

1er juin 2018 à Alger (amical):

Algérie - Cap-Vert 2-3

Buts: Bensebaini (4), Bounedjah (30)

27 mars 2018 à Graz, Autriche (amical)

Iran - Algérie 2-1

But: Chafai (56e)

22 mars 2018 à Alger (amical)

Algérie - Tanzanie 4-1

Buts: Bounedjah (12e, 80e), Kapombe (44e, c.s.c), Medjani (53e)

14 novembre 2017 à Alger (amical)

Algérie - Centrafrique 3-0

Buts: Brahimi (39e, 71e), Slimani (85e)

10 novembre 2017 à Constantine (Mondial-2018/qualifications)

Algérie - Nigeria 1-1 (puis 3-0 sur tapis vert)

7 octobre 2017 à Yaoundé (Mondial-2018/qualifications)

Cameroun - Algérie 2-0

5 septembre 2017 à Constantine (Mondial-2018/qualifications)

Algérie - Zambie 0-1

2 septembre 2017 à Lusaka (Mondial-2018/qualifications)

Zambie - Algérie 3-1

But: Brahimi (55e)

11 juin 2017 à Blida (CAN-2019/qualifications)

Algérie - Togo 1-0

But: Hanni (23e)

6 juin 2017 à Blida (amical)

Algérie - Guinée 2-1

Buts: Hanni (37e), Soudani (78e)

Bilan en 10 matchs : 5 victoires, 0 nul, 5 défaites

Buts marqués: 17 / **Buts encaissés:** 13

Buteurs: Brahimi (3), Bounedjah (3), Hanni (2), Soudani (1), Slimani (1), Medjani (1), Kapombe (1, c.s.c), Chafai (1), Bensebaini (1).

DIVISION AMATEUR (GR.OUEST)/JSM TIARET :

Le président Feghouli candidat à sa propre succession

Le président sortant de la JSM Tiaret, Ahmed Feghouli, a annoncé mardi sa candidature pour briguer un nouveau mandat à la tête du club qui vient d'accéder en division nationale amateur (Gr.Ouest).

"Je vais déposer ma candidature, car j'ai envie de poursuivre le projet que j'ai entamé avec la JSMT et consistant à permettre à cette formation de retrouver la place qui est la sienne, à savoir dans la cour des grands", a déclaré, mardi, Feghouli à l'APS. La JSMT avait réussi, lors de l'exercice écoulé, à dominer son groupe Ouest dans le championnat inter-régions,

en restant invaincue tout au long de la saison, un "exploit" qu'aucune autre équipe des quatre brigues de ce championnat n'a réalisé.

"J'estime que nous sommes sur la bonne voie pour réussir notre projet qui s'étale sur trois saisons. J'ai hérité d'une équipe en pleine crise sur tous les plans, et Dieu merci, j'ai réussi à la remettre sur rails. La preuve, ils sont maintenant au moins quatre candidats à postuler à la présidence du club, alors que, pas plus tard que l'été passé, personne ne voulait assumer cette responsabilité", a-t-il encore rappelé.

S'il venait d'être réélu à la tête de la JSMT lors de l'assemblée électorale qui se tiendra prochainement, Feghouli compte renforcer, à la fois son effectif et son staff technique, a-t-il précisé, estimant que pour accéder en Ligue 2, il faudra compter dans ses rangs des joueurs d'expérience.

Après avoir longtemps rivalisé avec les gros bras du football national, la JSMT a chuté, il y a plusieurs années, jusqu'aux divisions inférieures avant d'entamer sa résurrection la saison passée en accédant en division amateur en attendant de faire encore mieux.

MONDIAL-2018 (PRÉPARATION) : Pour rompre le jeûne du Ramadhan, la Tunisie a trouvé l'astuce

Le sélectionneur de la Tunisie Nabil Maâloul a reconnu avoir demandé à son gardien de but, Mouez Hassen, de simuler une blessure, lors des deux premiers matches de préparation au Mondial-2018, pour permettre à ses joueurs de rompre le jeûne du Ramadhan.

Les Aigles de Carthage ont disputé ces deux matches le 29 mai à Braga contre le Portugal (2-2) et le 1er juin contre la Turquie (2-2) à Genève (Suisse).

Sur les images de ces deux rencontres, on peut voir Mouez Hassen tomber à terre durant la deuxième période sans aucun contact visible avec des joueurs adverses.

Alors que les membres du staff médical entrent sur le terrain pour "soigner" le gardien tunisien, ses coéquipiers se dirigent eux vers le banc de touche pour boire de l'eau et manger des dattes.

Selon les directives de la Fédération internationale (Fifa), un gardien blessé doit être soigné sur le terrain, contrairement aux joueurs de champ qui doivent eux être déplacés sur la touche pour recevoir leurs soins tandis que le jeu est appelé à se poursuivre.

Dans des déclarations, le sélectionneur Nabil Maâloul a admis avoir lui-même demandé à Hassen de simuler une blessure, au moment de la rupture du jeûne, pour permettre à toute l'équipe de se sustenter.

"Je l'ai préparé. On l'a préparé parce qu'on a énormément de joueurs qui jeûnent. (...) Je lui ai dit de tomber pour laisser les joueurs rompre le jeûne", a-t-il dit. Selon le technicien tunisien, "les joueurs ont le droit de faire ce qu'ils ont à faire. C'est notre religion. C'est difficile de rester plus de 16 heures sans eau, sans boire. Surtout si on a deux séances d'entraînement. Mais on s'est adapté".

La Tunisie disputera un ultime match de préparation samedi à Krasnodar (Russie) face à l'Espagne.

Le mois de Ramadhan doit ensuite prendre fin avec le début du Mondial (14 juin-15 juillet). Placés dans le groupe G, les Tunisiens débiteront la compétition face à l'Angleterre, le 18 juin, puis affronteront le Panama le 24 et la Belgique le 28.

TRANSFERT : L'Algérien Darfalou signe pour quatre ans à Vitesse Arnhem (officiel)

L'attaquant de l'USM Alger Oussama Darfalou, s'est engagé mercredi avec Vitesse Arnhem (division 1/ Pays-Bas) pour un contrat de quatre ans, a annoncé le club néerlandais sur son site officiel.

"Après des belles années réussies en Algérie, je veux me montrer en Europe. Je me sens flatté que Vitesse m'offre cette opportunité. Je veux m'adapter le plus rapidement possible à la langue, à la culture et à la manière néerlandaise de jouer", a déclaré Darfalou au site du club.

Darfalou, auteur de 18 buts avec l'USMA lors de la saison 2017-2018, s'est adjugé le titre honorifique de meilleur buteur de la saison la Ligue 1 Mobilis de football.

"Nous savions qu'il fallait chercher un attaquant pour l'année prochaine. En dehors des bonnes statistiques de Darfalou, c'est un bon recrutement que nous pouvons prendre en charge sans transfert. Il veut faire ses preuves en Europe", a indiqué le directeur technique par intérim du club, Marc van Hintum. Lors de la saison 2017-2018, le Vitesse Arnhem a terminé à la 6e place au classement général avec 49 points au compteur.

APS

LIGUE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL / ELECTIONS : Cinq candidats pour la succession de Kerbadj

La commission de candidatures à la présidence de la Ligue de football professionnel (LFP) a réceptionné cinq dossiers pour le poste de président, dont les élections se dérouleront le 21 juin au Centre technique de Sidi Moussa (Alger), a appris l'APS mardi auprès du directoire.

Il s'agit de Mohamed El-Morro (ASM Oran), Azzedine Arab (ES Sétif), Abdelkrim Medouar (ASO Chlef), Noureddine Bouchoul (JSM Skikda) et Mourad Lahlou (NA Hussein-Dey). La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée à ce mardi à 18h00 au siège de la LFP.

L'étude des dossiers est prévue du mercredi 6 juin au vendredi 8 juin, alors que l'affichage de la liste des candidats retenus aura lieu le samedi 9 juin, avant de laisser place au travail de la commission de recours (10 au 14 juin). L'affichage de la liste définitive des candidats à la présidence de la LFP aura lieu le 15 juin, alors que l'assemblée générale électorale est prévue pour le 21 du même mois. La Ligue de football professionnel est dirigée depuis le 23 janvier dernier par un directoire présidé par Amar Bahloul suite au retrait, par la Fédération algérienne de football, de la délégation de gestion des championnats professionnels au conseil d'administration de la LFP que présidait Mahfoud Kerbadj.



LIGUE 1 MOBILIS : Ferhani, Boumaiza et Amour signent à l'Entente de Sétif

Les joueurs Houari Ferhani (JS Kabylie), Sabri Boumaiza (RC Kouba) et Amour Mellal (USM Harrach) se sont officiellement engagés en faveur de l'Entente de Sétif (ligue 1 mobilis de football).

Ces trois nouvelles recrues ont été présentées à la presse lundi soir au stade du 8 mai 1945 en marge d'une séance d'entraînement de l'équipe première de l'ESS.

Le vice président du club, Hacem Senoussaoui a indiqué à cette occasion

que Houari Ferhani et Amour Mellal ont signé un contrat de deux ans tandis que Sabri Boumaiza s'est engagé pour les trois prochaines saisons.

Avec la signature de ces trois joueurs, l'Entente aura enregistré pour ce mercato estival la venue de 10 nouveaux éléments avec Housam Eddine Ghacha (USM Blida), Habib Bougelmouna (USS Bel Abbes) Saâdi Redouani, Houari Ferhani et Abderahmane Boulitif (JS Kabylie), Sid Ali Lakroum et Zakaria Deraoui (CR Bé-

louizdad) et Chouaib Debih (AS Ain Mila), Sabri Boumaiza (RC Kouba), Amour Mellal (USM Harrach) en plus du technicien marocain, Rachid Taoussi.

Concernant les inquiétudes de voir l'équipe de l'ESS manquer d'homogénéité pour avoir changé plus de la moitié de son effectif, le vice président a affirmé à l'APS que "cela n'était pas un problème pour le club qui a l'habitude de gérer ce son de situation". "Les joueurs ont encore largement le temps de

se préparer et de parfaire leurs automatismes avant leur première rencontre officielle prévue le 17 juillet prochain au stade du 8 mai 1945 face aux Marocains de Difaâ El Jadida dans le cadre de la troisième journée de la phase de groupe de la Ligue des champions africaine 2018" a-t-il souligné.

Senoussaoui a, par ailleurs affirmé que l'ESS allait encore recruter deux ou trois autres joueurs afin de doubler tous les postes et de jouer sur tous les tableaux.

LIGUE 1 TUNISIENNE : Chiheb Ellili nouvel entraîneur de l'Etoile du Sahel en remplacement de Kheireddine Madoui

L'Etoile Sportive du Sahel a engagé l'entraîneur Chiheb Ellili à la tête de l'équipe première pour une saison, a annoncé le club mardi sur sa page officielle facebook.

Ellili qui succède à l'Algérien Kheireddine Madhoui nommé entraîneur du club égyptien, Al-Ismaïli, s'est déclaré très heureux d'entraîner une équipe aussi prestigieuse que l'ES Sahel après avoir dirigé deux autres grands clubs le CS Sfaxien et le Club Africain, formant l'espoir d'être à la

hauteur de la grande responsabilité.

Dans une déclaration publiée par le club de Sousse, le technicien a indiqué être très fier d'entamer le travail avec sa nouvelle équipe.

"J'espère conduire l'ES Sahel vers le succès en contribuant à construire un groupe solide et fort. Beaucoup de travail nous attend et le club qui possède une bonne structure administrative, un esprit professionnel et des dirigeants expérimentés, va m'aider à réaliser les objectifs" a-t-il af-

firmé. D'importantes échéances attendent l'ESS en premier lieu, la ligue des champions d'Afrique et la coupe arabe des clubs champions cet été, avant le coup d'envoi de la nouvelle saison du championnat et de la Coupe de Tunisie. Chiheb Ellil, rappelé-t-on, avait dirigé la saison dernière le club jordanien El Jazira avec lequel il a remporté la Coupe de Jordanie.

Il compte également une coupe de Tunisie avec le Club Africain en 2007.

LIGUE 1 - MOBILIS/ TRANSFERT : Ait Ouameur sixième recrue estivale du MC Oran

Le MC Oran poursuit son opération de recrutement en engageant sa sixième recrue estivale, en l'occurrence, le milieu de terrain de l'ES Sétif, Ait Ouameur, a appris l'APS mardi de ce club de Ligue 1 de football Mobilis.

Ait Ouameur, dont le contrat avec l'Entente vient d'expirer, s'est engagé pour deux saisons avec le club phare de la capitale de l'Ouest, a ajouté la même source.

Auparavant, le président du Mouloudia, Ahmed Bel-

hadj, a fait signé le gardien de but Maâzouzi (USM El Harrach), les défenseurs, Kennache (JSM Skilda), Khoualed (Ohod, Arabie Saoudite), Boudebouda (MC Alger) et Bouazza (El Wihda-Arabie Saoudite).

Le MCO, qui a terminé

quatrième du championnat de l'exercice écoulé, a également engagé un nouvel entraîneur en la personne du Marocain, Badou Zaki, qui remplace Moez Bouakaz, dont le contrat n'a pas été renouvelé.

VARANE : «ON A TOTALEMENT CONFIANCE EN LLORIS»

Malgré la saison difficile d'Hugo Lloris sous le maillot de Tottenham, Raphaël Varane, le défenseur du Real Madrid, a expliqué en conférence de presse que le groupe France avait "totalement confiance" en son portier et capitaine.



DE BRUYNE DÉFEND GUARDIOLA

Récemment ciblé par des propos de Yaya Touré sur un supposé racisme, Pep Guardiola a pu compter sur le soutien de Kevin De Bruyne, joueur de Manchester City. Pointé du doigt par Yaya Touré pour "ses problèmes avec des Africains", Pep Guardiola n'a pas encore réagi à ces accusations. Son joueur phare, Kevin De Bruyne, a tenu à le défendre au cours de l'émission BBC World Football. "Je n'ai jamais vu quelque chose. Ce serait étrange si l'entraîneur était raciste avec tous les joueurs noirs de notre équipe. Donc je ne sais pas si ce que Yaya a dit a été mal écrit ou si c'est exagéré" a expliqué le belge dans des propos rapportés par The Guardian. Les deux hommes au cœur du conflit se sont souvent côtoyés par le passé, de 2008 à 2010 à Barcelone et depuis désormais deux ans à Manchester City. L'international ivoirien s'était déjà plaint de sa relation avec le Catalan de nombreuses fois. Avec une seule titularisation cette saison en Premier League, Yaya Touré se pose en victime du racisme de son entraîneur. Pour l'international belge, si l'Ivoirien n'a pas beaucoup joué, il est le seul fautif : "Cette année, l'entraîneur a probablement pensé que Yaya n'en faisait pas assez ou qu'il n'était pas suffisamment en forme." Voilà qui a le mérite d'être clair.

MARTIAL PRIORITÉ DE TOTTENHAM ?

Non retenu dans la liste des 23 de Deschamps, l'attaquant de Manchester United doit se relancer cet été. Tottenham en est conscient et va tout tenter pour le recruter.

Anthony Martial (18 titularisations, 9 buts cette saison) est sur le départ. En difficulté cette saison à Manchester United où il a d'abord joué le rôle de supersub avant de s'installer plus durablement sur le banc, l'international français a subi la concurrence féroce aux avants-postes des Reds Devils. Alexis Sanchez, Romelu Lukaku, Marcus Rashford, Jesse Lingard ou encore Zlatan Ibrahimovic plus tôt dans la saison... tout ces joueurs ont été des concurrents de l'ancien Monégasque qui aura besoin de plus de temps de jeu pour retrouver l'Equipe de France.

UNE ENVELOPPE DE 120 MILLIONS D'EUROS ?

D'ailleurs, selon Daily Mail, les Spurs ont fait de lui leur priorité pour le mercato, et devraient accélérer les négociations la semaine prochaine. Le tabloïd précise en outre que Mauricio Pochettino dispose d'une enveloppe d'au moins 120 millions d'euros pour ce mercato dont l'essentiel pourra être mis sur Martial. Reste à savoir, si le droitier est intéressé par un tel challenge.

NAPLES SUIT ACHRAF

Apparu à plusieurs reprises sous le maillot merengue cette saison et sélectionné pour le Coupe du Monde, le jeune marocain intéresse Naples. C'est l'une des découvertes de la saison à Madrid. Achraf Hakim, 19 ans, a disputé ses premières minutes de jeu cette saison avec l'équipe première du triple champion d'Europe en titre. Lancé par Zidane pour pallier à la longue absence de Carvajal, le latéral droit marocain s'est montré à son avantage lors de ses 13 titularisations inscrivant notamment 2 buts. Des performances récompensées ensuite par une première sélection avec le Maroc puis un ticket pour la Coupe du Monde. Et la progression du jeune marocain ne semble pas s'arrêter là, plusieurs clubs européens le suivent attentivement dont Naples.

Dortmund : la piste Ben Arfa démentie

En fin de contrat avec le Paris Saint-Germain, le milieu offensif Hatem Ben Arfa (31 ans) se retrouve libre de s'engager avec la formation de son choix. Lundi (voir ici), le quotidien L'Equipe a révélé de nombreuses pistes pour l'ancien Niçois, qui se trouverait également en discussions avec l'entraîneur du Borussia Dortmund Lucien Favre. Une information démentie ce mardi par le club allemand auprès de Sky Sports. Le technicien suisse n'aurait absolument pas contacté le Parisien et ne voudrait pas le recruter. Une piste en moins pour Ben Arfa, qui reste dans le viseur de plusieurs clubs en Europe malgré sa dernière saison blanche.



Salah remis pour l'Uruguay ?

Touché à l'épaule gauche lors de la finale de la Ligue des

Champions perdue par Liverpool contre le Real Madrid (1-3), le 26 mai, Mohamed Salah (25 ans) pourrait bien disputer le premier match de l'équipe nationale d'Egypte lors de la Coupe du monde, face à l'Uruguay, le 15 juin. En effet, le sélectionneur des Pharaons, Hector Cuper, s'est montré particulièrement optimiste concernant son allier. "On a reçu de bonnes nouvelles de la part des docteurs, a indiqué l'Argentin en conférence de presse. Nous sommes confiants et nous avons bon espoir qu'il soit disponible pour le premier match." Réponse dans neuf jours.



RAMADHAN - CORAN - CONCOURS

Lancement de la 15^e édition du Prix international d'Alger de récitation, de psalmodie et d'exégèse à Alger

La 15^e édition du Prix international d'Alger de récitation, de psalmodie et d'exégèse du Saint Coran a débuté, mardi soir, au Palais des expositions (Pins maritimes) avec la participation de 53 pays musulmans et des communautés musulmanes établies dans les pays occidentaux, sous l'égide du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs.

La cérémonie d'ouverture officielle du concours qui s'étalera jusqu'au 11 juin en cours, a été présidée par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, en présence du conseiller à la présidence de la République, Ali Mohamed Boughazi, de représentants du Conseil de la nation et de l'Assemblée populaire nationale (APN), ainsi que de membres du Gouvernement, de représentants du corps diplomatique accrédité à Alger et de représentants des institutions de l'Armée nationale populaire (ANP), de la Gendarmerie nationale, de la sûreté nationale et de la protection civile.

Dans son allocution à cette occasion, M. Aïssa a mis en avant les étapes importantes franchies depuis l'institution de ce prix en 2003 par le président de la République, Abdelaziz



Buteflika, jusqu'à ce jour. Le ministre a rappelé, en outre, que le prix avait été élargi à d'autres pays arabo-musulmans et aux communautés musulmanes établies au Canada, aux Etats Unis d'Amérique et en Allemagne.

"L'Algérie a de tout temps livré une bataille, sans trêve et sans merci, contre l'ennemi et déjoué les complots et les vaines tentatives visant à la déstabiliser, menée par ses vaillants enfants et ses institutions", a souligné M.

Aïssa, précisant que le peuple algérien mettra en échec tous les plans visant à semer la fitna et la division et à consacrer le sectarisme. A cette occasion, des distinctions ont été remises à la famille du défunt cheikh Mohamed Skander de Médéa et à Ahmed Driss Abdou et à Fadhela Belaabid de la wilaya de Sétif, en reconnaissance de leurs apports et contributions.

Ce prix reflète tout l'intérêt que l'Algérie porte au Saint Coran et vise à dé-

couvrir les jeunes talents et à favoriser l'échange, en sus d'encourager l'esprit de compétition. Un concours national d'encouragement des jeunes récitant du Coran sera organisé en parallèle au profit des enfants de moins de 15 ans. Institué en 2003 sous le haut patronage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le prix international d'Alger de récitation, de psalmodie et d'exégèse du Coran, se veut une tradition à perpétuer, à travers laquelle des récitants venus de plusieurs pays musulmans concourent à un même but et traduit l'attachement du peuple Algérien à ce livre sacré et à sa religion.

Des présents seront remis aux lauréats de ce concours, lors d'une cérémonie prévue le 27 Ramadhan à la Grande mosquée d'Alger.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

2 casemates pour des groupes terroristes détruites à Bouira (MDN)

Deux (2) casemates pour des groupes terroristes ont été détruites mardi à Lakhdarria, wilaya de Bouira, dans une opération de fouille menée par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de recherche et de fouille à Lakhdarria, wilaya de Bouira (1^{ère} Région militaire), un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 5 juin 2018, deux (2) casemates pour des groupes terroristes", précise la même source. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire "a mis en échec, dans la zone frontalière de Béni Ouenif, wilaya de Béchar (3^e RM), une tentative d'introduction par deux (2) narcotrafiquants d'une grande quantité de kif traité s'élevant à six (6) quintaux et (35) kilogrammes". Dans le même contexte, des Gardes-frontières et des éléments de la Gendarmerie Nationale "ont arrêté, à Tlemcen (2^e RM), quatre (4) narcotrafiquants de nationalité marocaine en leur possession (165) kilogrammes de kif traité", tandis que des Gardes-côtes "ont saisi, à Ténès (1^{ère} RM), une autre quantité s'élevant à (30,52) kilogrammes. En outre, des détachements de l'Armée nationale populaire "ont saisi, à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam (6^e RM), (1,88) tonne de denrées alimentaires, treize (13) groupes électrogènes et huit (08) marteaux piqueurs", alors que "trente-six (36) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen", rapporte le communiqué.

APS

PUBLICITÉ

☎️
Mobinfo

ⵜⴰⴳⴷⵓⴷⴰ ⴰⵎⵓⴳⵉⵏ ⵉⵏ ⵓⵎⵓⵎⵓⵔ ⵉⵏ ⵓⵎⵓⵎⵓⵔ

Vos bouquets Spécial Ramadhan

à

50^{DA}

Le bouquet

Bouquet "dini"

Horaires de prières

Imsak & Iftar

Douaa

Hadith dini

Ma3louma dinya

Ce jour là (spécial Ramadhan)

Personnalité (spécial Ramadhan)

Bouquet "utile"

Horaires Imsak & Iftar

Recettes

Boukalettes

Bon Plan

Programme TV

Météo

Cinéma

Bien être

Composez *620# et choisissez votre bouquet. Offre valable durant le mois de Ramadhan.

www.mobilis.dz
mobilis